

Le Trait D'union

OCTOBRE 84
DECEMBRE

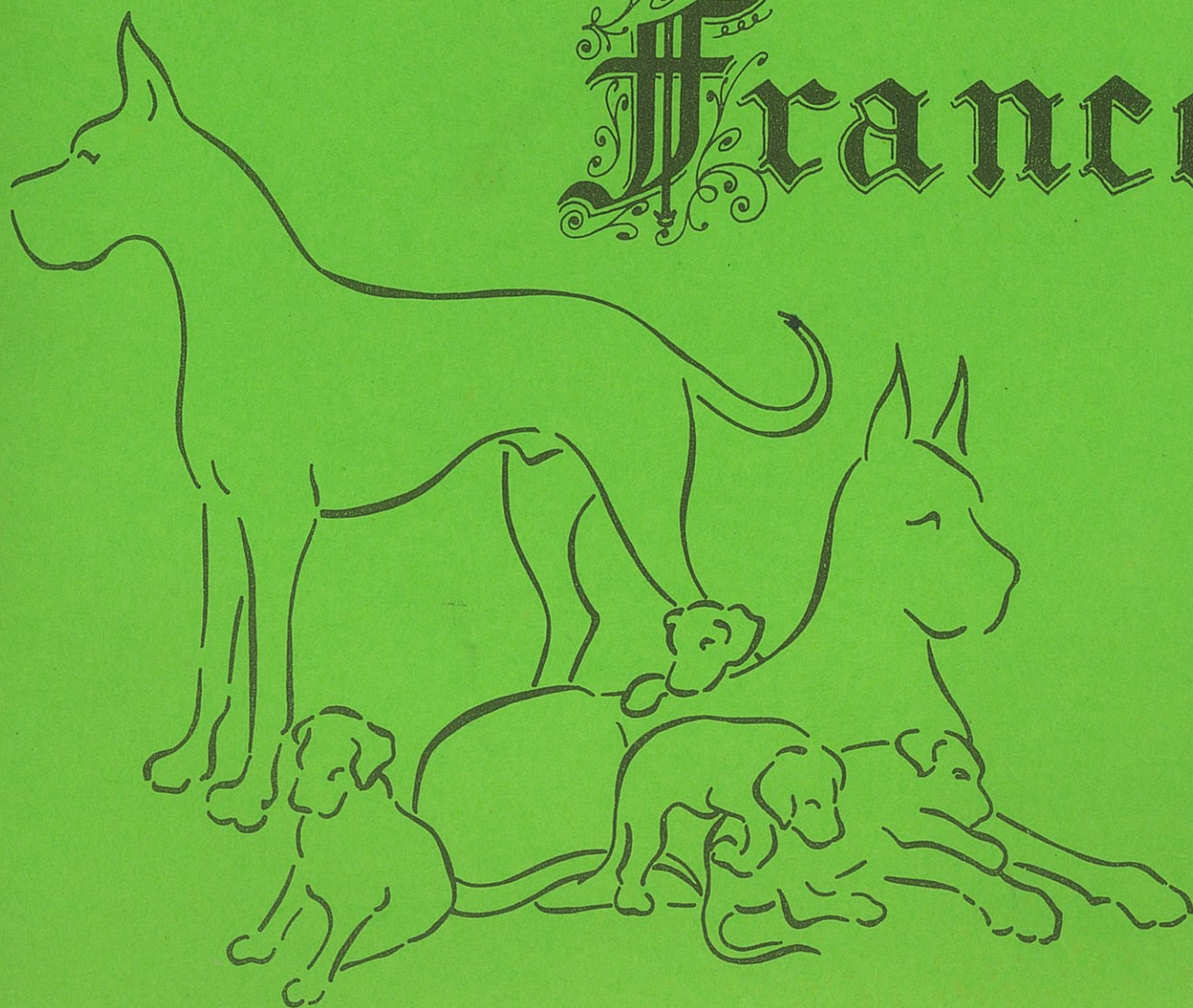
du

N° 125

Doggen

Club de

France



LE TRAIT D'UNION
DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
- <i>Sommaire</i>	<i>Couverture</i>
- <i>Un regard sur la Nationale d'Elevage, par René PRAS</i>	<i>1 et 2</i>
- <i>Exposition Nationale d'Elevage — Juge Dr MERAT</i>	<i>2 à 5</i>
- <i>Exposition Nationale d'Elevage — Juge Mr D. MOREAUX</i>	<i>5 à 9</i>
- <i>Compte-rendu de la Réunion du Comité du 29.9.84</i>	<i>11</i>
- <i>Assemblée Générale du 29.9.84</i>	<i>10</i>
- <i>Lettre de la S.C.C. — Publicité des Eleveurs</i>	<i>11 à 12</i>
- <i>Expositions prévues pour 1985</i>	<i>12 et 13</i>
- <i>Euro D.D.C. à Limbourg - Traduction de M. MICHOT</i>	<i>13</i>
- <i>La France du Doggen-Club et les Délégués</i>	<i>14 à 16</i>
- <i>Régime du Forfait</i>	<i>17</i>
- <i>Assemblée des régions Languedoc Roussillon et Midi Côte d'Azue</i>	<i>18</i>
- <i>Nouvelles d'Elevage</i>	<i>19 à 24</i>
- <i>Rubrique Etalons</i>	<i>25</i>
- <i>Rappel de la grille de sélection</i>	<i>Couverture</i>

UN REGARD SUR LA NATIONALE D'ELEVAGE 1984

Mon arrivée tardive aux journées du Doggen Club de France de Chambray les Tours des 29 et 30 Septembre 1984 ne m'a pas permis d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire. Je n'en parlerai donc pas. Néanmoins, la mine sereine des participants, m'autorise à penser que tout s'est passé calmement.

La soirée, minutieusement préparée, non sans mal, par Christian LAFON, fut parfaite. Le repas gastronomique de grande qualité sur fond musical, fut très apprécié par une assistance si nombreuse qu'une deuxième salle fut nécessaire pour accueillir tout le monde. Si cette forte participation a posé quelques problèmes d'ordre pratique aux organisateurs, chacun dans ce public varié a trouvé son homologue, s'assurant par là même une aisance indispensable au bon déroulement de la soirée. Bien entendu, le thème principal des conversations était le chien en général et le Dogue Allemand en particulier ; en Français naturellement mais également en Anglais et en Allemand. Signe des temps, pourquoi la construction pacifique de l'Europe ne passerait-elle pas aussi par le Dogue ?

Les allocutions traditionnelles furent sobres et de haute tenue, à l'image de la soirée. Notre éminente Présidente entourée d'amis de toujours et des juges du lendemain avait admiré et présenté la merveilleuse sculpture sur bois grandeur nature d'un Dogue Allemand, œuvre d'un membre du Club et que secrètement chacun espérait gagner le lendemain à la Tombola.

Pour agrémenter cette merveilleuse soirée, notre ami Chrisitan LAFON, qui ne lésine pas sur les moyens avait même fait le nécessaire auprès des autorités compétentes pour que le changement d'heure européenne ait lieu cette nuit là. Merci Christian, tu penses à tout !

Le lendemain, frais et dispos, ou presque, tout le monde avait rendez-vous à 9 heures, Parc de la Chartraie, un Centre Aéré bien connu. Ah ! ça, de l'air on en a eu, à vous couper le souffle. Entre 9 h et 10 h un pâle rayon de soleil est venu nous narguer et, lui aussi, dégoûté par le temps est retourné se coucher jusqu'au lendemain. Au vent violent vint s'ajouter la pluie et comme vraisemblablement notre compagnie lui plaisait, elle est restée.

Au début de la première averse, la noblesse des Dogues en prit un sérieux coup ; les constitutions athlétiques devinrent... moins athlétiques. La prestance, l'ardeur, la fierté, la puissance, l'élégance, la distinction légendaires de l'Apollon des races canines disparurent à la seconde. Au troisième déluge le « flegme extraordinaire de ce parfait chien d'agrément » fut l'élément déclenchant d'un radical changement d'attitude. Les dos qui jusqu'alors s'arrondissaient sous les trombes d'eau favorisant ainsi l'écoulement, devinrent normaux. Les corps et les oreilles imbibés, énergiquement secoués, furent essorés au profit des conducteurs ; chacun son tour. On peut être Dogue Allemand hypermétrique, sublongiligne, concaviligne, on en garde pas moins sa fierté, même mouillée. Et puisque l'abondante herbe détrempée interdit de se coucher, cramponnons-nous et souvenons-nous soudain, c'est le moment, que nous sommes des molossoïdes, donc rustiques, que nos ancêtres, les célèbres Boarhounds seraient fiers de nous en des circonstances pareilles, même si une petite goutte de sang gravoïde peut parfois nous donner des attitudes semi-précieuses.

218 Dogues Allemands engagés, je n'en avais jamais vu autant au cours d'une seule exposition et qui plus est, de qualité. Dans l'ensemble de très belles têtes bien typées et expressives et de bonnes et puissantes constructions. Trop souvent, hélas, des allures au demeurant bonnes mais difficiles à juger par manque de discipline d'un sujet mal présenté parce que mal préparé et mal entraîné à cet exercice, pourtant simple. La tâche du juge en fut de ce fait plus ardue et le chien risquait de recevoir un jugement à la mesure de sa prestation. C'est pourtant beau, un beau Dogue qui court bien parce qu'il a un bon dos et de bonnes angulations et pourquoi se priver d'un tel spectacle justement le jour de la Nationale d'Elevage alors que, et c'est très rare, nous avons à notre disposition de vrais grands rings qui permettaient cette étude.

Le but d'une Nationale d'Elevage est de faire le bilan du cheptel actuel à tous les niveaux et pas seulement de comptabiliser les PM 1 manquantes ou déplorer des couleurs de robes moins rutilantes parce qu'en mue. La valeur d'une Nationale d'Elevage passe obligatoirement par une grande connaissance du standard chez les éleveurs ainsi que la mise en pratique des grands principes fondamentaux de l'élevage, basé sur la génétique. Certains éleveurs l'ont compris, j'en veux pour exemple l'excellente qualité d'ensemble et l'homogénéité des lots d'élevage présentés. Quel plaisir des yeux. Et quel travail au fil des générations. Souhaitons que l'exemple donné par certain(es) soit bien perçu et suscite des prises de conscience favorables à l'amélioration de la race.

Du constat de cette Nationale d'Elevage les bons éleveurs sauront tirer profit des observations et comparaisons faites ce jour-là afin d'orienter leur élevage vers un type plus conforme au standard. N'oublions pas que le Dogue est un molossoïde de grande taille et de construction solide, non dénué d'élégance certes, mais point trop n'en faut. « L'ensemble plein de noblesse » ne veut pas dire légèreté. Le style gazelle c'est bien mais de préférence à l'autre bout de la laisse... !

J'ai rencontré également quelques sujets peu typés et à l'expression commune qu'il serait souhaitable de ne pas mettre dans le circuit de l'élevage. Vu aussi des bras droits et quelques dos faibles ou ensellés avec des croupes et des arrières mains en rapport. Elever c'est aussi et surtout améliorer la race ; pour ce faire, il est nécessaire de bien la connaître. Elever ou posséder un Dogue Allemand ne doit pas être qu'un désir passerager pour un être responsable. Le respect que l'on doit au Dogue Allemand interdit d'en modifier sa morphologie et son comportement.

ELEVAGE D'EQUERVAL

**Mr et Mme BAUDOUIN
62810 GRAND - RULLECOURT
Tél. (21) 48.40.59**

TCHANG D'EQUERVAL

fil de

Puma d'Equerval

petit-fils de

Ch. Nitsir de Montbrien



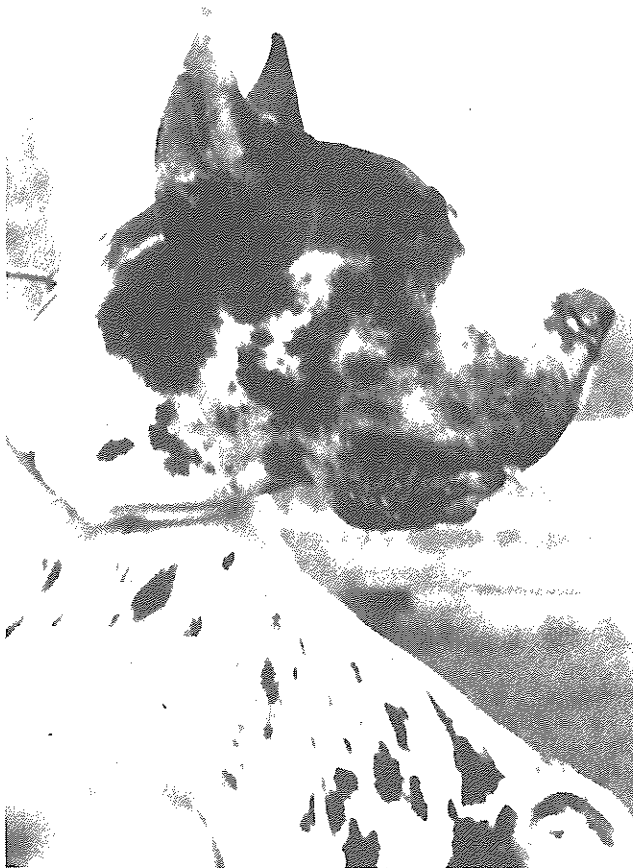
TAGORE D'EQUERVAL

fil de

Nick d'Equerval

petit-fils de

Ch. Iamos des Terres de la Rairie



Côté présentateurs durant l'exposition, attitudes et comportements identiques à ce que l'on peut voir dans d'autres races, ni mieux, ni pire. A l'annonce du Palmarès, bien commenté, j'ai observé des calmes olympiques (rares), des rages rentrées et des exubérances victorieuses.

Bref ! une exposition dans l'ensemble d'un très bon niveau dans une bonne ambiance qui incitait, malgré le temps, les amateurs de Dogues Allemands à retarder le moment des adieux. J'ai même vu, la nuit venue, la voiture récalcitrante d'un collègue juge s'entêter et résister aux poussées violentes et réitérées pour enfin ! de guerre lasse, obtenir gain de cause et passer une nuit supplémentaire dans ce parc ni solitaire ni glacé mais ô combien humide.

A l'année prochaine.

René PRAS

* * * * *

EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE du 30 SEPTEMBRE 1984

CHAMBRAY LES TOURS

Juge : Dr. MERAT

CLASSE OUVERTE — MALES ARLEQUINS

THYBUS DU MONT TOISÉ (Rémus de la Templerie x Rafale du Mont Toisé) à Mr KUZNIERES

Assez bonne présentation de ce mâle de taille moyenne - Tâches moyennes sur fond pur - Yeux foncés - Truffe noire - Tête importante, typique à lignes de crâne un peu rondes - Chanfrein large, babines abondantes, commissures un peu tombantes. Un peu large de face - Encolure assez longue, bien galbée, un peu de fanon - Epaule assez bien angulée, un peu en avant - Bons aplombs sur pieds un peu ouverts - Poitrine trop juste, ligne de dos assez ferme - Croupe très avalée sur jarrets droits - Dentition correcte et complète - Démarche mal coordonnée.

Exc. 4ème

TIBURCE DES FAUVELLES (Surf des Fauvelles x Orka des Fauvelles) à Mr GOMBART

Bonne présentation, taille moyenne - Tâches moyennes sur fond pur - Yeux foncés - Truffe à demi noire - Tête à lignes légèrement divergentes - Stop assez bien marqué - Tête assez étroite de face - Encolure pas assez longue, assez galbée avec un peu de peau - Epaule assez bien angulée, un peu en avant - Bons aplombs - Pieds tendres - Poitrine bien descendue, assez ouverte - Ligne de dos pas très ferme, se corrige en présentation - Croupe avalée - Bonne angulation arrière - Dentition correcte et complète - La démarche manque d'amplitude à l'arrière.

Exc.

REGGAN DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE (Orest des Terres de la Rairie x Britta v. Welfenblut) à Mr BLONDEAU

Bonne présentation, taille moyenne - Grandes taches sur fond pur - Yeux foncés - Truffe noire - Tête à ligne bien parallèles - Le stop assez marqué pourrait être plus profond - Museau suffisant à babines bien arrondies - Un peu de joue de face - Encolure pas très longue, assez galbée, un peu de peau - Epaule bien angulée, un peu en avant - Bons aplombs avant - Poitrine assez large et profonde - Ligne de dos ferme - Bonne croupe - Angulations arrières un peu raides - Ensemble un peu plongeant sur l'avant - Démarche assez libre, un peu raide à l'arrière - Dentition correcte et complète - Fouet gai.

3ème Exc.

SCOTCH DE LA GRISONNIERE (Niock de la Grisonnière x Laïka de la Grisonnière) à Mme MAUDRICH

Assez bonne présentation, pas très grand - Taches petites et moyennes sur fond légèrement piqué - Yeux foncés - Truffe noire - Tête courte à lignes légèrement divergentes - Large de face - Chanfrein et babines suffisants - Encolure courte, pas très galbée, un peu de peau - Epaule bien angulée - Bons aplombs avant - Poitrine suffisante - La ligne de dos pourrait être plus ferme - Croupe arrondie - Bons aplombs arrière - Fouet blessé - Démarche un peu lourde - Dentition correcte et complète.

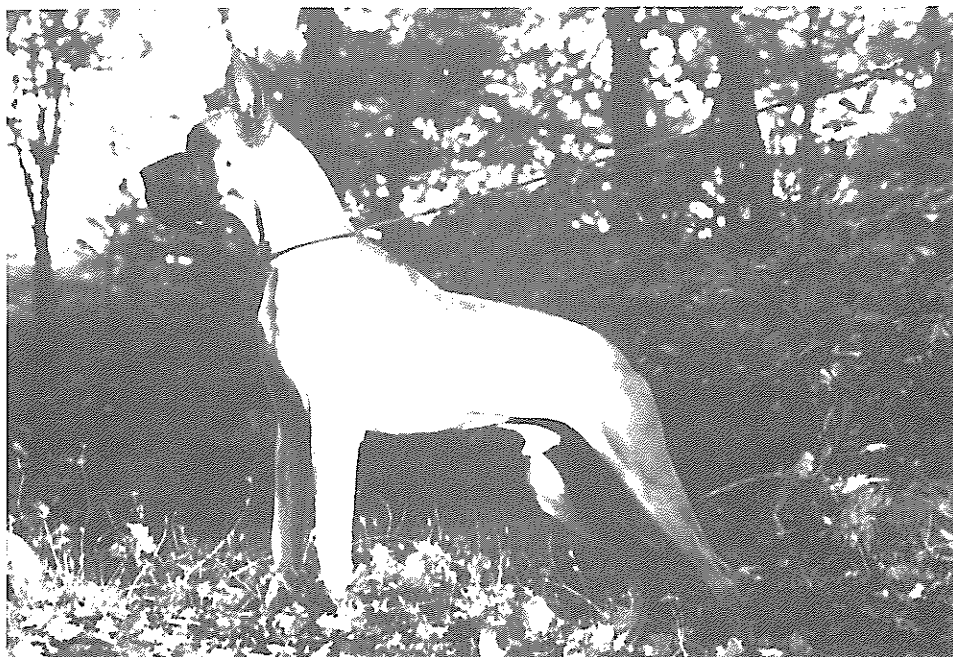
SATAN DE LA FORET DE KAYSERSBERG (Nachlass de la Forêt de Kaysersberg x Olympe du Mombas de la Valterie) à Mme LASSERRE

Très bonne présentation de ce mâle à grandes taches sur fond assez pur - Yeux bruns moyen - Truffe noire - La tête à lignes bien parallèles pourrait être plus marquée en stop - Chanfrein un peu étroit pour l'ensemble - Babines suffisantes - Encolure assez longue, bien galbée, un peu de peau - Epaules en avant - Bons aplombs avant - Poitrine un peu juste, ligne de dos assez ferme - Rein long - Bonnes angulations arrière - Démarche libre - Tendance à l'amble - Dentition correcte et complète.

Exc. 2ème — CAC Rés.

UKASE DU CLOS TEMPLERIE — 18 mois

(Parzé de la Templierie x Ch. du Monde Manager des Terres de la Rairie)



CHAMPION DE FRANCE 1984



**Orléans (Mr Dubois) : 1er T.B. Cl. Jeune — Lyon (Mr Levron) : 1er Exc. Cl. Jeune
Château-Gonthier : 1er Exc. CAC - Cl. Ouverte — Beauvais (Mr Mérat) : CAC - CACIB
Chambray les Tours (Mr Moreaux) : 1er Exc. CAC**

Propriétaire : Melle POLET — 5, Avenue Henri Sellier — 91130 RIS - ORANGIS — Tél. (6) 906.54.02

Producteur : Mme J. Mérat

Photos de Mr Iborra — Tél. (6) 016.62.59

QUIRUS V. LEHBERG (Léopold v. Weissen Stein x Natasha v. Lehberg) à Mr WIES (Al.)

Très bonne présentation - Taille moyenne, petites taches sur fond un peu piqué - Lignes de têtes très légèrement convergentes - Yeux foncés - Truffe noire - Tête sèche - Stop bien marqué - Chanfrein et babines suffisants - Bien de face - Encolure pas très longue, bien galbée - Epaule bien angulée - Bons aplombs avant - Ligne de dos assez ferme - Poitrine assez ouverte et profonde - Croupe et angulations arrières correctes - Dentition correcte et complète.

Exc. 1er - CAC

CLASSE VÉTÉRANS - MALES ARLEQUINS

ONDO DE MOURRE FRAIS (Ch. Mike de Mourre-Frais x Linda de Mourre-Frais) à Mr BOURILLON

6 ans et demi - Taille moyenne - Grandes taches sur fond pur - Yeux bleus moyen - Truffe noire - Tête à bonne ligne - Le stop pourrait être mieux marqué - Chanfrein un peu étroit - Babines suffisantes pour l'ensemble - Encolure assez longue - Un peu de peau - Bien construit - Croupe un peu ronde - Denture correcte, manque une canine - Démarche libre.

Excellent

CLASSE JEUNES - MALES ARLEQUINS

URFF DU CASTEL DE LA MICHODIERE (Shaman de la Templierie de Gourdole x Raya du Castel de la Michodière) à Mr KLEPEC

Bonne présentation - Taille moyenne - Taches sur fond légèrement tavelé - Tête assez typique, un peu courte, à bonnes lignes - Stop assez bien marqué pour son âge - Chanfrein et babines suffisants - Encolure assez longue sèche et galbée - Epaule ouverte et en avant - Paturons un peu tendres - Poitrine juste - Croupe légèrement tombante - Angulations arrières correctes - Dentition correcte et complète - Démarche un peu gênée à l'arrière - Fouet fai.

Très Bon 2ème

URUS (Shaman de la Templierie de Gourdole x Phrance de la Forêt de Kaysersberg) à Mme FOUILLET

Présentation insuffisante - Taille moyenne - Taches sur fond assez pur - Yeux un peu clairs - Truffe noire - Assez bon profil de tête, à lignes de crâne un peu rondes et stop encore insuffisant - Babines assez descendues - Trop large de face - Encolure assez longue, pas très sèche, ni très galbée - Epaules en place - Bons aplombs avant avec poitrine un peu juste - Bonne ligne de dos - Croupe un peu tombante sur jarrets un peu droits - Dentition correcte et complète - Démarche libre - Fouet gai.

Très Bon 1er

CLASSE OUVERTE - MALES NOIRS

TITUS DE L'AYGUES RIVER (Number One des Terres de la Rairie x Pilar de l'Aygues River) à Mr ADAM

Bonne présentation - Petite taille - L'ensemble manque de puissance pour un mâle - Yeux un peu clairs - Tête à lignes légèrement convergentes - Stop bien marqué - Chanfrein et babines suffisants mais tête pas assez marquante pour un mâle - Belle encolure, bonne construction - Denture correcte et complète - Démarche libre.

Exc.

TARSKY DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE (Ch. Orest des Terres de la Rairie x Raya de la Templierie) à Mme GUILHEM

Bonne présentation - Taille moyenne - Yeux foncés - Tête à bonnes lignes parallèles - Stop mal marqué - Assez bon de face - Encolure assez longue et assez sèche, bien galbée - Bonne construction - Fouet un peu long - Denture correcte et complète - Démarche libre.

Exc.

STORM DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE (Ch. Orest des Terres de la Rairie x Octave de la Templierie) à Mr TALBOT

Assez bonne présentation - Taille moyenne - Yeux foncés - Entropion gauche - Tête assez typique à ligne divergente - Bon chanfrein - Babines bien descendues - Encolure un peu épaisse, assez galbée - Un peu de peau - Avant-main assez correcte - Poitrine large et profonde - Ligne de dos creusée - Croupe tombante - Bonnes angulations arrières - Denture correcte et complète - Démarche un peu lourde.

Exc.

STEPH DES FAUVELLES (Pirate des Fauvelles x Pyra des Fauvelles) à Mme JANEIRO

Bonne présentation - Petite taille - Yeux moyens - Tête avec de bonnes lignes - Stop un peu juste - Un peu de joues de face - Chanfrein et babines suffisants - Encolure longue, assez sèche et bien galbée - Bonne avant-main - Poitrine suffisante, ligne de dos assez ferme, carpe un peu - Bonne croupe - Arrière-main correcte - Denture correcte et complète - Démarche libre - Chien mal contrôlé.

Exc.

UNIQUA DU CLOS TEMPLERIE

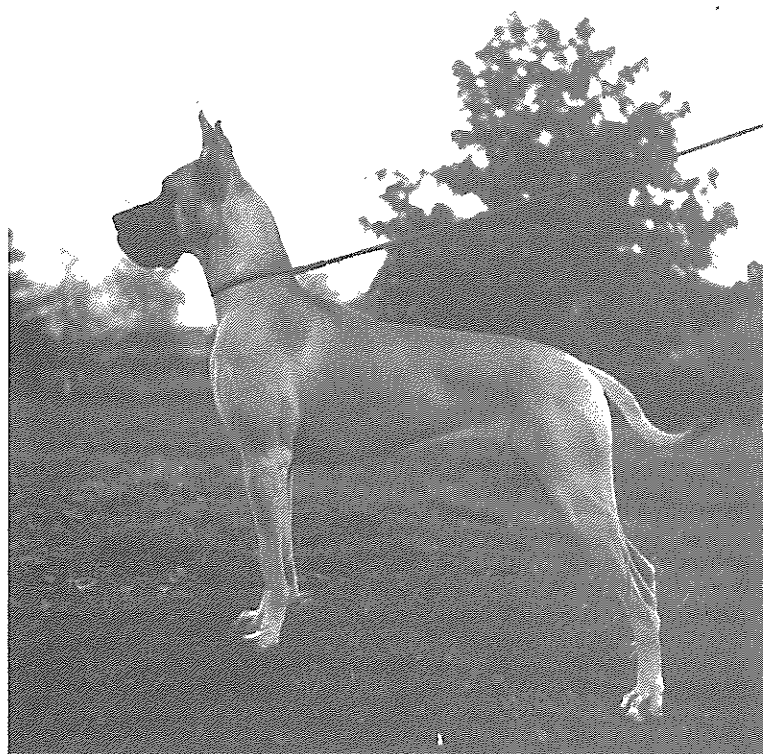
(Parzé de la Templerie x Ch. Mondial Manager des Terres de la Rairie)

CHAMPIONNE DU CLUB 1984

Cl. Jeune — 1er Exc.

Chambray les Tours

Juge : Mme Le Mare



- Orléans : 1er Exc. Cl. J. (Dr Bérenger)
- St Etienne : 1er Exc. Cl. J. (Dr Bérenger)
- Grenoble : 1er Exc. CAC (Mr Baux)
- Evian : 1er Exc. CAC - CACIB (Mr Sertelet)
- Limburg - Euro DDC : Exc. (Mr Thienpont)

Propriétaire :

Mr. Alain COMMOY

118, Avenue Gabriel Péri

38400 St MARTIN d' HERES

Producteur : Mme Jacqueline Mérat



PIRATE DU MONBAS DE LA VALTERIE (Ménélas du Val de l'Amitié x Jouvence du Monbas de la Valterie)

à Mr BARREDA

Taille moyenne - Yeux foncés - Tête courte - Bonnes lignes parallèles - Stop pas assez marqué - Chanfrein et babines suffisants - Commissures tombantes - Encolure un peu courte assez galbée, un peu de peau - Bonne avant-main - Poitrine large et profonde - Bon dos - Croupe avalée - Jarrets bien angulés - Denture complète use légèrement - 2 incisives passent - Démarche libre.

Très Bon

TURCK DE LA TOUR DES ALANS (Ch. Rude de la Templerie x Ch. Orélie de la Tour des Alans)

à Mr LOZACH

Manteau - Yeux foncés - Ensemble élégant mais manque un peu de puissance pour un mâle - Tête assez correcte, manque un peu de stop - Encolure longue, galbée avec un peu de peau - Epaule ouverte et en avant - Poitrine un peu juste - Bonne ligne de dos - Croupe et arrière main correctes - Fouet long - Denture complète et correcte - Démarche libre.

Exc

TIMBER DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (Orlow du Domaine de l'Empereur x Pilly de Morjasgan)

à Mr TECHENS

Bonne présentation - Taille moyenne - Yeux foncés - Une oreille mal portée - Tête longue, assez typique, bien étroite de face - Encolure assez longue, assez sèche, bien galbée - Bonne avant-main - Poitrine juste - Bonne ligne de dos - Croupe et arrière corrects - Denture complète et correcte - Démarche libre - Fouet gai.

Exc. 2ème CAC Rés.

SURCOUF DU VAL DE L'AMITIÉ (Natchez du Val de l'Amitié x Olivia du Val de l'Amitié)

à Mr WOLF

Bonne présentation - Taille moyenne - Yeux bruns moyen - Tête à bonnes lignes parallèles - Chanfrein un peu étroit, devrait être plus marquant pour un mâle - Encolure assez longue, bien galbée - Epaules en place - bons aplombs - Poitrine suffisante - Bon dos - Croupe un peu ronde - Jarrets un peu raides - Démarche libre.

Exc. 3ème

RICCI DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (Jeff d'Ericeira x Jaffna du Domaine de l'Empereur)

à Mr JARRY

Assez bonne présentation - Grande taille - Yeux foncés - Tête typique lorsque la bouche est fermée - Ligne de crâne un peu ronde, bien de face - Encolure longue, sèche et galbée - Bonne construction, rein un peu long - Denture complète et correcte - Démarche libre, un peu lourde - Problème de maintien en ring.

Exc

TYPHON DES FAUVELLES (Ch. Octave x Régina des Fauvelles)

à Mrs MARTIN - REDUREAU

Bonne présentation - Taille moyenne - Bien noir - Yeux foncés - Tête assez typique, expressive, bonne ligne de tête - Stop profond - Babines descendues - Encolure longue, fine, sèche et galbée - Epaule bien angulée, s'ouvre en présentation - Pied un peu ouvert - Poitrine suffisante - Ligne de dos assez ferme - Croupe légèrement avalée - Bonne angulation arrière - Denture complète et correcte - Manque 1 P 1 - Démarche assez libre.

Exc. 1er CAC

SUN - SHINE DES FAUVELLES (Orlow du Domaine de l'Empereur x Perlis des Fauvelles)

à Mr MARTIN

Bonne présentation - Taille moyenne - Yeux foncés - Oreilles mal portées - Noir un peu roux - Tête courte, profil assez typique - Bon chanfrein - Bonnes babines bien descendues - Encolure un peu courte, bien galbée, un peu de peau - Epaule bien angulée - Paturons un peu tendres - Poitrine juste - Dos carapé - Croupe avalée - Jarrets un peu droits - Denture complète et correcte - Amble au pas et au trot.

Très Bon

SOTO DE LA GRISONNIERE (Liank de la Grisonnière x Olympe de la Grisonnière)

à Mr GIRARD

Bonne présentation - Petite taille - Yeux un peu clairs - Tête courte - Ligne de crâne un peu ronde, un peu large de face - Encolure un peu courte, assez sèche et galbée - Epaule bien angulée - Bons aplombs - Poitrine suffisante - Croupe arrondie - Bonnes angulations arrière - Denture complète et correcte - Démarche lourde.

Très Bon

CLASSE JEUNES - MALES NOIRS

UCAR DU CLOS TEMPLERIE (Rain des Terres de la Rairie x Swainy des Terres de la Rairie)

à Mr LEMARE

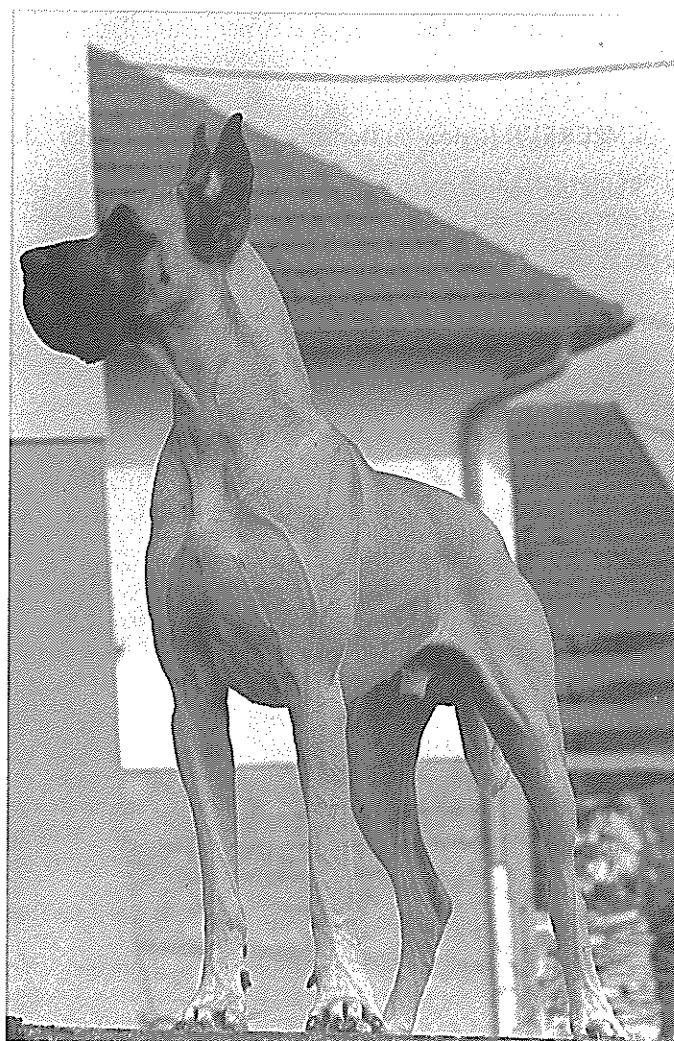
Bonne présentation - Grande taille - Bien noir - Yeux foncés - Tête typique dont le stop pourrait être plus marqué - Chanfrein suffisant - Babines bien descendues - Belle encolure longue, sèche et bien galbée - Epaule bien angulée - Bons aplombs avant - Poitrine un peu juste - Dos et arrière-main corrects - Denture complète et correcte - Démarche libre.

Très Bon 1er

SHAIR DU CLOS TEMPLERIE — Né le 19 Septembre 1981

(Phale des Terres de la Rairie x Parzé de la Templerie)

CHAMPION INTERNATIONAL



**30 fois excellent 1er
dont 20 à l'étranger**

6 CAC allemands

**1er du 2ème groupe
à**

**Strasbourg
Mouscron
Madrid**

**C A C I B
à**

**Strasbourg
Charleroi
Padoue
Marseille
Dortmund
Milan
Mouscron
Bâle
Stuttgart
Luxembourg
Orléans
Brive
Lyon
Osnabruck
Lausanne
Madrid**

**Champion du Club 83 — Meilleur Mâle
Champion de France 83 — Meilleur Mâle
Europa-Sieger DDC 83 — Meilleur Mâle
Bundessieger 83 — Meilleur Mâle
Champion du Luxembourg 84 — Meilleur Mâle
Champion de France 84 — Meilleur Mâle
Champion du Club Italien 84 — Meilleur Mâle
Champion de Suisse 84
Champion du Club 84 — Meilleur Mâle français
Classé Etalon Recommandé — Sujet d'élite « A » et Korlsklasse II HDO en Allemagne**

**Propriétaire : Mr SOUCHAL Claude — Hôtel des Sources
63240 Le Mont-Dore — Tél. (73) 65.05.14**

Producteur : Mme J. Mérat

PROUESSE DES COMPAGNONS à Mr PONES

Bonne présentation - Taille moyenne - Yeux foncés - Tête et ligne de crâne un peu rondes - Le stop pourrait être plus marqué - Chanfrein un peu épais - Babines justes - Encolure assez longue, galbée, un peu de peau - Epaule en place - Bons aplombs avant - Poitrine un peu juste - Ligne de dos creusée et carpée - Croupe légèrement tombante - Jarrets bien angulés, serre un peu - Denture complète et correcte - Démarche manque d'amplitude à l'arrière.

T. B. 2ème

ULGOR DES ILLETES DE LA MENITRE à Mr RAVILLY

13 mois - Bonne présentation - Petite taille - Yeux foncés - Tête expressive - Ligne de crâne un peu ronde - Bon chanfrein - Babines descendues - Encolure longue, fine et galbée - Epaule bien angulée - Pieds un peu ouverts - Poitrine juste - La ligne de dos carpe un peu - Arrière correct - Dentition complète et correcte - Démarche libre.

Bon

CLASSE CHAMPIONS - MALES NOIRS

**Ch ONDO DE LA TEMPLERIE (Luigi du Mont Simon x Nadia de la Forêt du Grillouty)
à Mr GAUVRIT**

Assez bonne présentation - Taille moyenne - Très bonnes lignes de tête avec bon stop - Babines bien descendues - Bien de face - Encolure assez longue, sèche et bien galbée - Epaules bien angulées - Bons aplombs avant et arrière - Poitrine large et profonde - Bonne ligne de dos - Croupe correcte - Denture complète et correcte - Démarche libre - Tendance à l'amble au pas.

Exc 1er

EXPOSITION NATIONALE D' ELEVAGE

CHAMBRAY LES TOURS le 30 Septembre 1984

Juge : D. MOREAUX

CLASSE CHAMPIONS — MALES FAUVES

SHAIR DU CLOS TEMPLERIE à Mr SOUCHAL

Grand mâle - Fauve doré - Excellente construction - Très noble et typé - Bonne présentation - Dentition bien placée, manque 1 P 1 - Oeil foncé - Excellente démarche.

Exc. 1er — Ch. du Club

CLASSE OUVERTE — MALES FAUVES

UKASE DU CLOS TEMPLERIE à Melle POLET

Taille moyenne, juste en puissance - Excellent type en tête - belle encolure - Oeil foncé - Dentition en place, manque 1 P 1 - Présentation calme, gagnerait à être plus tonique - Démarche un peu raide au trot à l'arrière.

Exc. 1er — CAC

ROULIO DU CHAMP DES DAMES à Mr MARIONNEAU

Taille moyenne, robe dorée - Dos un peu mou - Un peu de peau - Fouet souvent sous lui - Tonus un peu juste - Excellente type de tête - Oeil brun - Dentition en ordre - Démarche libre - Le dos se creuse à l'action.

Exc.

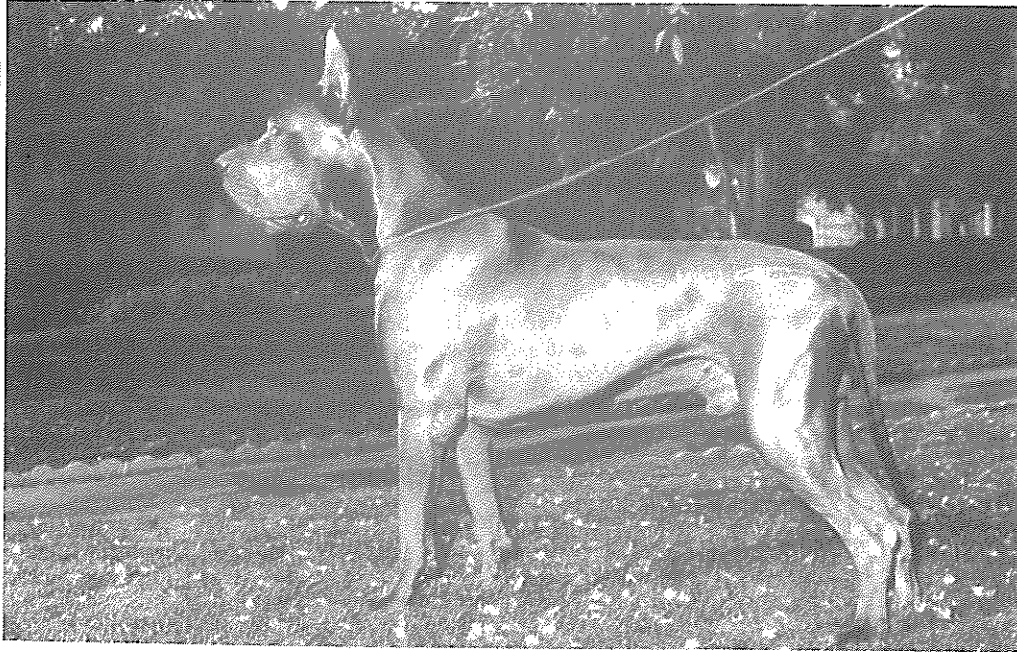
TYPHON DE LA TEMPLERIE à Mr BARBEDIENNE

Taille moyenne - Fauve doré - Juste puissant - Le jarret est ouvert - Oeil foncé - Encolure sèche et galbée - Dentition en place mais manque 1 P 1 - Démarche libre - Bonne présentation.

Exc. 3ème

CHAMPION DU CLUB 1984
— Classe Jeune — Mâles bleus —

UBUS DU DOMAINE DE GOURDOLE

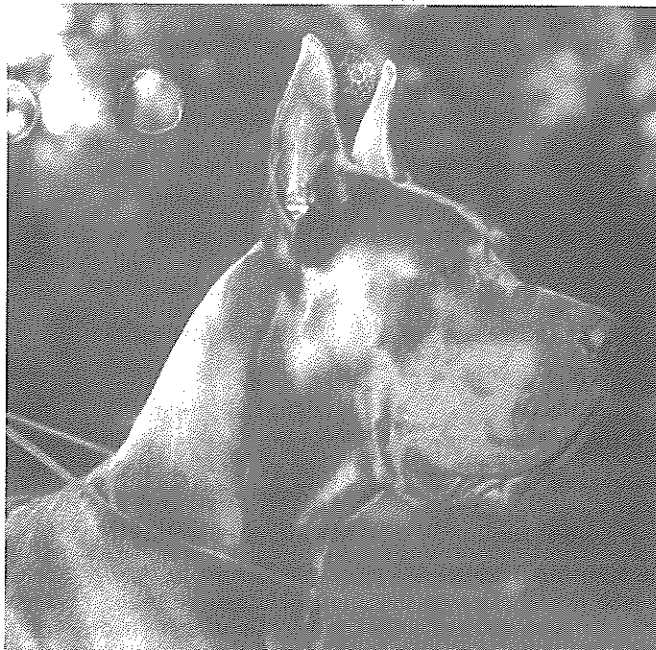


(Ch. B. Narsès des Terres d'Empire hors de Ch. B. Ch. IB Ch. Eur. Puppy du Clos Templierie)

1er Classe Jeune

**à Lausanne
(Suisse)**

Juge : Mr Kaeslin



1er Classe Jeune

à Chambray les Tours

Champion du Club

**Juge : Mme Le Mare
(Angl.)**

Propriétaire : Dr et Mme MICLOT — 8, rue de la Gillière — 42100 St ETIENNE

Tél. (77) 95.66.73

ROBUSTE DE LA VALLÉE DE BEAUMONT à Mr TROMAS

Grand mâle fauve doré - Epaule un peu ouverte - Un peu de peau - Bon dos court et ferme - Bonne présentation - Oeil foncé - Dentition en ordre - Démarche libre.

Exc.

RAMS DU MOULIN DES LANDES à Mr DENEUX

Présentation insuffisante - Un peu maigre - Le rein est voussé - Oeil brun moyen en amande - Oreille gauche mal portée - Dentition en ordre - Fouet gai à l'action - Dressage de ring à améliorer -

Bon

TAGORE D'EQUERVAL à Mr DEKEUKLAERE

Grand mâle très puissant à la limite sur surtype en tête - Trop gras - Ligne de ventre molle - Chanfrein montant - Un peu de peau dans le cou - Poil long sur le fouet - Dentition en ordre - Démarche libre mais lourde.

Exc.

SAND-JACK DES TERRES DE LA RAIRIE à Mr GUTTIN

Taille moyenne, juste puissant - Présentation spectaculaire - Encolure galbée - Epaule un peu ouverte en présentation - L'Oeil pourrait être plus foncé - Tête et construction excellentes - Dentition en ordre - Démarche libre et élastique.

Exc. 2ème — R. CAC

TRUST DU CLOS TEMPLERIE à Mr FOURNIER

Taille moyenne - Belle encolure galbée - Juste puissant - Oeil très foncé - Hauteur de museau juste - Dentition en ordre - Démarche libre mais le dos creuse à l'action - Dressage de ring à améliorer.

Exc.

CHERZO II DU CASTEL DE LA MICHODIERE à Mr DUVAL

Taille moyenne - Puissant - Fauve doré - Bon profil de tête mais peau dans l'encolure - Bon dos court - Oeil très foncé - Dentition en ordre - Démarche libre.

Exc. 4ème

TWIST DE LA GRISONNIERE à Mr MOREAU

Grand, un peu léger - Robe dorée avec dessous clair - Epaule ouverte - Oeil brun moyen - Juste en type - Manque 1 P 1 - Hyper émotif - Examen de dentition pénible - Dressage de ring à améliorer - Démarche libre.

Bon

CLASSE JEUNES — MALES FAUVES

UPPER DE LA TEMPLERIE à Mr DUFOURCO

Taille moyenne, assez puissant - Belle robe dorée - Bonne construction d'ensemble avec toutefois une ligne de ventre molle - Excellent type en tête, un peu de peau dans l'encolure - Bonne présentation - Dentition en ordre - Démarche libre.

Exc. 2ème

URSUS DU CLOS TEMPLERIE à Mr PERDRIZAT

Petit mâle fauve or - Bonne construction harmonieuse dans un petit modèle - Encolure sèche et galbée - Tête typée - Bonne présentation - Dentition en place mais 2 P 1 manquent - Démarche libre.

T. B.

ULYSSE DE LA CHATELLERIE à Mr GALAMPAIX

Taille moyenne, assez puissant, fauve un peu sombre - Oeil foncé - La croupe légèrement tombante avec un soupçon de peau - Stop bien marqué - Bonne présentation - Dentition complète mais incisives en tenailles - Démarche libre - Tendance à l'ambly.

Exc. 3ème

URIEL DES TERRES DE LA RAIRIE à Mr SENTENAC

Bonne présentation, taille moyenne, puissant - Oeil brun moyen - Tête courte et typée - Un peu de peau - Fouet un peu long - Les pointes des jarrets un peu serrées - Dentition en ordre - Démarche libre.

Exc. 4ème

URANUS DES PETITES VERNIERES à Mme CHEVET

Fauve doré, puissant, encolure un peu courte - Epaule ouverte - Oeil foncé - Légèrement panard à l'avant - Poitrine large et profonde - Bon type de tête un peu courte - Denture en ordre - Démarche libre.

T. B.

RUFUS DU CLOS TEMPLERIE

CHAMPION de FRANCE 1982 — Meilleur Mâle
CHAMPION du Club 1981 — Meilleur Jeune Mâle
CHAMPION du Club 1982 — 1983 — 1984

CHAMPION INTERNATIONAL



Propriétaire :

Mr J. C. MARLETTE
83, Avenue de Marinville
94100 St MAUR

Producteur :

Mme J. Mérat

UTSIDER DU CLOS TEMPLERIE à Mr CRETAZ

Bonne présentation - Taille moyenne, suffisamment puissant - Belle encolure galbée - Ligne de crâne arrondie - Tête très ciselée - Oeil foncé - Bon dos ferme - Jarret un peu droit - Dentition en ordre - Démarche libre.

Exc. 1er

ULYSSE à Mme BONNET

Taille moyenne, fauve très pâle - Beaucoup d'air sous les coudes - Antérieurs déviés - Bons dos - Encolure sèche - Tête manque de ciselé - Oeil brun moyen - Dentition en ordre - Présentation inquiète - Démarche libre, sort les coudes.

Bon

URWIN ROYAL STORY à Mme ROHON

Présentation spectaculaire mais dos creux - Sternum très saillant - Croupe haute - Fouet sous lui - Légèrement panard à l'avant - Oeil foncé - Tête sèche - Ligne de crâne arrondie - Hauteur de museau juste - Encolure très galbée - Denture en ordre.

T. B.

CLASSE OUVERTE - MALES BRINGÉS

THÉSÉE DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE à Mr DENIS

Grand bringé puissant - Croupe un peu en pupitre - Encolure galbée - Excellent profil de tête - Oeil très foncé - Arête verticale saillante - Dentition en place mais manque 1 P 1 - Démarche libre.

Exc. 1er - CAC

SEABORG DU CLOS TEMPLERIE à Mme DORNIC

Grand mâle, puissant, bringé or - Tête importante très typée - Stop marquant - Encolure galbée mais avec peau - Dos pas très ferme - Manque un peu de tension en présentation - Oeil très foncé - Denture en ordre - Démarche libre au pas et au trot.

Exc. 2ème - R. CAC

UMBRIEL DU JARDIN D'ORLOVE à Mr de DENARS

Présentation insuffisante de ce mâle de taille moyenne - Fond de robe juste doré - Oeil clair et encolure galbée avec toutefois un peu de peau - Dentition complète mais incisives en tenailles - Démarche libre.

T. B.

THÉODORE DE LA CHATELLERIE à Mr BATTEAU

Grand mâle spectaculaire mais un peu léger dans son ensemble - Bonne construction - Très belle encolure galbée - Tête longue, étroite et sèche - Oeil très foncé - Dentition en ordre - Démarche libre - Dos pas très ferme.

Exc. 3ème

TALION DES TERRES DE LA RAIIE à Mme ROUGEYRON

Bringé or de taille moyenne suffisamment puissant - Belle encolure galbée un peu chargée en peau - Dos court et ferme - Tête courte et typée - Ligne de crâne arrondie - Oeil foncé - Dentition en ordre - Démarche libre - Tendance à porter le fouet en crochet.

Exc.

FAVORIT V. BERBACHTAL à Mr DUVAL

Taille moyenne, belle robe - Très belle encolure sèche et galbée - Bonne construction d'ensemble - Bon dos ferme - Oeil foncé - Dentition en ordre - Démarche libre.

Exc. 4ème

CLASSE CHAMPIONS - MALES BRINGÉS

RUFUS DU CLOS TEMPLERIE à Mr MARLETTE

Grand mâle bringé or, puissant mais semble peu intéressé dans sa présentation - Bien construit - Encolure un peu chargée - Chanfrein montant - Oeil très foncé - Bon dos ferme - Dentition en ordre - Démarche libre.

Exc. 1er - Champion du Club

CLASSE VÉTÉRANS - MALES BRINGÉS

LAIUS DES FAUVELLES à Mr PIGNER

Bien conservé pour ses 9 ans - Taille moyenne - Suffisamment puissant - Tête longue et sèche - Oeil foncé - Démarche libre - Dentition en ordre - Encolure très lourde en peau.

T. B.

« LES TERRES DE LA RAIRIE »

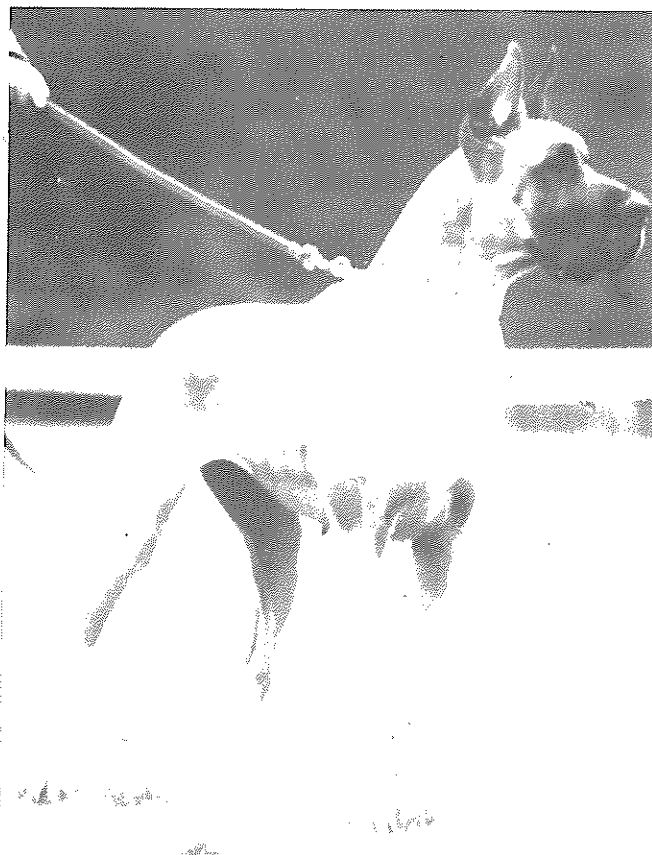
Mme PINCEMIN - LABROUSSE

63570 JUMEAUX -- Tél. 16 (73) 96.14.74

présente

U L M des PETITES VERNIERES — Eleveur : Mrs Perrin - Pousset à Pouzay - Ste Maure 37

**CHAMPIONNE
du CLUB
1984**

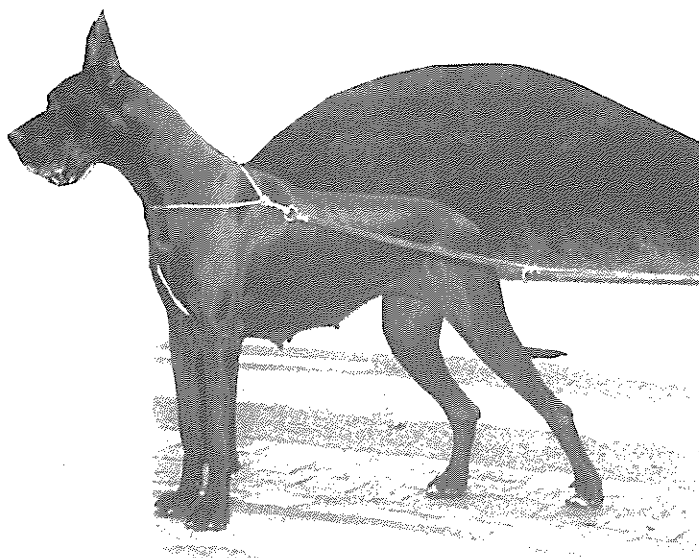


**CHAMPIONNE
de FRANCE
1984**

par Ch. Phale des Terres de la Rairie et Ch. Pales de Loutraki

**U L T I M A T E des TERRES de la RAIRIE
Bundessiegerin 1984**

**18 mois
par
Ch. Phale
des
Terres de la
Rairie
et
Ch. Lilya du
Val de
l'Amitié**



CLASSE JEUNES - MALES BRINGÉS

UGO DE MONTBRIEN à Mr WISS

Taille moyenne - Belle robe à fond doré - Bonne construction d'ensemble - Belle encolure galbée
Oeil juste foncé - Tête un peu large - Bon dos - Excellents aplombs - Dentition en ordre - Démarche libre avec tendance à l'amble - Dressage de ring insuffisant.

1er T. B.

CLASSE OUVERTE - FEMELLES ARLEQUINES

SYMPHONIE DU MOMBAS DE LA VALTERIE à Mme de la ROCHE de BROUSAT

Taille moyenne - Suffisamment puissante - Belle robe - Blanc/Noir assez purs - Nez noir - Bonnes angulations - Excellentes attitudes - Bon dos - Tête typée - Oeil foncé - Dentition en ordre - Excellente démarche.

Exc. 1er - CAC - Champion du Club

SANDORA DU CHATEAU DE TERREFORT à Mr LESNIER

Très belle robe blanc/noir purs - Présentation à travailler - Belle encolure galbée - Tête juste ciselée - Oeil brun moyen - Epaule ouverte et déviation de l'antérieur gauche - Dentition en ordre.

T. B.

SOPHIE DES MERVEILLES DE CHAMPAGNE à Mme LEJEUNE

Grande, spectaculaire, robe assez pure - Nez noir - Lignes de mamelles apparentes - Excellents angulations et aplombs - Encolure galbée - Tête étroite, ciselée - Oeil brun - Dentition en ordre - Démarche libre.

Exc.

TEEVA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE à Mr BOURILLON

Femelle puissante - Blanc/Noir assez purs - Nez tacheté - Traces de mamelles - Jarret un peu ouvert - Un oeil vairon - La tête pourrait être plus ciselée - Dentition en ordre - Démarche libre.

Exc

THAIS DU MONT TOISÉ à Mr Paul GUY

Grande femelle arlequine spectaculaire - Noir et blanc assez purs - Nez tacheté - Le rein voussé et la croupe un peu avalée - Très belle encolure - Tête très ciselée - Oeil foncé - Dentition en ordre - Démarche très libre.

Exc. 3ème

PILLY DE MORJASGAN à Mme ROHOU

Grande femelle puissante - Robe à blanc dominant - Nez tacheté - Excellents aplombs et construction - Tête typée - Oeil foncé - Traces de mamelles - Dentition en ordre - Incisives très usées - Démarche libre.

Exc. 2ème - R. CAC

TILDA DU CASTEL DE LA MICHODIERE à Mr DUVAL

Taille moyenne - Présentation spectaculaire - Noir/blanc assez purs - Nez noir - Dos trop long - Pointes de jarrets un peu serrés - Oeil très foncé - Bon profil de tête - Encolure très galbée - Dentition en ordre - Démarche très libre.

Exc. 4ème

CLASSE OUVERTE - FEMELLES NOIRES

ULTIMATE DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme PINCEMIN-LABROUSSE

Femelle noire spectaculaire - Très bonne construction d'ensemble - Encolure superbe - Tête de modèle - Ensemble fin et harmonieux - Oeil très foncé - La présentation peut être encore améliorée - Dentition en ordre - Manque 1 P 1 - Démarche très libre.

Exc. 2ème - R. CAC

UDINE DE L'AYGUES RIVER à Mme FANTON

Présentation très tendue de cette femelle spectaculaire noir de laque - Oeil très foncé - Tête de modèle - Encolure fine et galbée - Excellente construction - Démarche très légère - Dentition en ordre

Exc. 1ère ACA - Championne du Club

TANGA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE à Mr KLEPEC

Taille moyenne, suffisamment puissante - Excellente construction - Oeil foncé - Bon profil de tête - Très belle encolure - Dentition en ordre - Démarche libre.

Exc.

L'ELEVAGE AMATEUR « DE BRUSFELD »
Mr. et Mme HIRSH MARNAC vous présentent

THELMA DE BRUSFELD

Fille du Ch. B et Ch. IB Nurmy du Castel de la Michodière et Obelle de la Templierie

BULHON - 63350 MARINGUES — Tél. (73) 68.78.51



1983

Dijon : 1er Exc. CACB
La Bourboule : 3e Exc.
Le Puy en Velay : 1er Exc. CACB
Nevers : 1er Exc.
Berchère : Exc.
Montluçon : 1er Exc. CACB

SON PALMARES

1984

Limoges : 1er Exc. CACB
St Etienne : R. CAC et R. CACIB
Romans : 1er Exc. CAC
Chateauroux : 1er Exc. CAC
Brive : 4e Exc.
Le Puy en Velay : 1er Exc. CAC

TOSCA DU DOGUIN DE LA NIVE à Mr MORENS

Présentée trop grasse - Bonne construction - Un peu de peau dans l'encolure - Oeil foncé - Bonne présentation - Tête correcte - Bonne dentition - Démarche libre.

Exc.

TOSCA V. KLOSTER WIBLINGEN à Mr K. MOCK

Grande femelle puissante et spectaculaire - Excellente construction d'ensemble - Tête typée - Oeil foncé - Bon dressage de ring - présentation un peu trop « travaillée » - Dentition en ordre - Excellente en mouvement.

Exc. 3ème

THÉLIA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE à Mr LABBAY

Présentation insuffisante de cette grande femelle puissante - bonne construction - Fouet fin - Bonne encolure galbée - Dos ferme - Tête sèche et ciselée - Dentition en ordre - Démarche libre - Dressage de ring à travailler - Aboie en permanence.

Exc.

SAVANNAH à Mr MAILLET

Petit modèle puissant - Présentée trop grasse - Lignes de mamelles très descendues - Bonnes angulations - Tête sèche - Oeil brun moyen - Dentition en ordre - Démarche correcte.

T. B.

RONIKA DU DOMAINE DE L'EMPEREUR à Mr JEANNEAU

Grande femelle noire pas très en couleur - Epaule ouverte en présentation et antérieurs en tonneau - Très belle encolure galbée - Oeil foncé - Le stop juste marqué - Lignes bien parallèles - Dentition en ordre - Démarche très légère.

T. B.

REZZA DU DOMAINE DE L'EMPEREUR à Mr JEANNEAU

Dressage de ring à travailler pour cette grande femelle noire puissante - Bon dos - Belle encolure - Epaule trop ouverte - Oeil foncé - Tête expressive, ciselée - Fouet blessé mais guéri - Dentition bien placée mais 1 P 1 manque - Démarche libre.

Exc.

UKY DES TERRES DE LA RAIRIE

Taille moyenne - Belle encolure galbée - Les pointes de jarrets serrent - Un peu levrettée - Tête ciselée - Oeil foncé - Fouet souvent porté sous elle - Dentition en ordre - Démarche libre.

T. B.

REXIE DES FAUVELLES à Mr MANTIN

Grande femelle noire spectaculaire - Excellents aplombs et angulations - Tête expressive, étroite et ciselée - Oeil foncé - Très bonne présentation - Dentition en ordre - En mouvement, présente une petite gêne sur l'antérieur gauche.

Exc.

RONNY DU MOMBAS DE LA VALTERIE à Mme MENEURET

Taille moyenne, assez puissante - Excellente construction d'ensemble - Très belle encolure - Tête expressive et ciselée - Antérieurs légèrement panards - Oeil foncé - Bonne présentation - Dentition en ordre - Démarche très légère.

Exc. 4ème

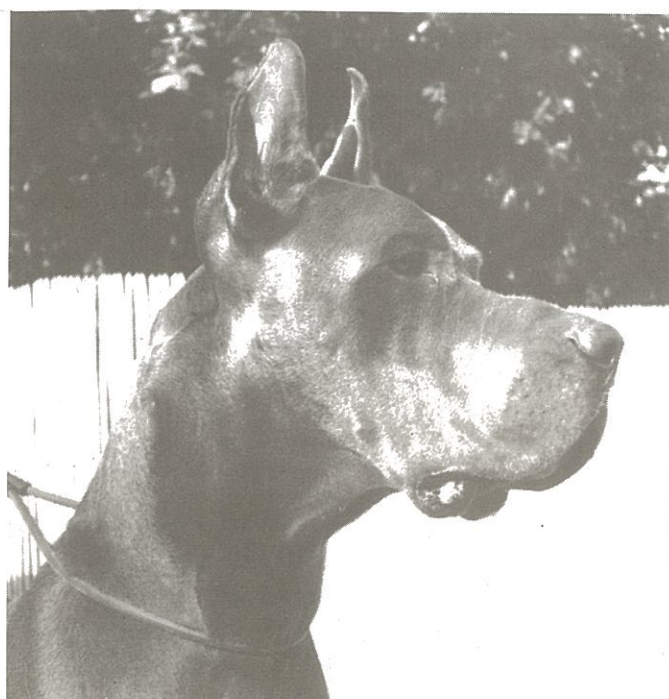
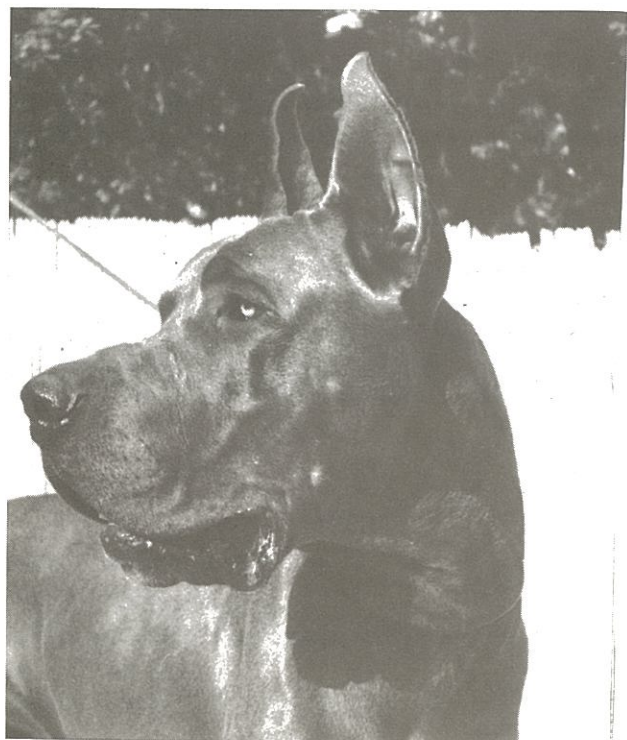
* * * * *

L'ELEVAGE DE LA BENJAMINE présente
son jeune espoir ULYSSE DE LA BENJAMINE — Bleu — 17 mois

(Farah Rausch von Rhamm x Oscar de la Forêt de Kayzersberg)

Prod. MAUNDER - PORTRON Véronique — « L'Oreille en Pointe »

Quartier de la Tresque — 13170 LES PENNES MIRABEAU — Tél. (42) 02.81.21

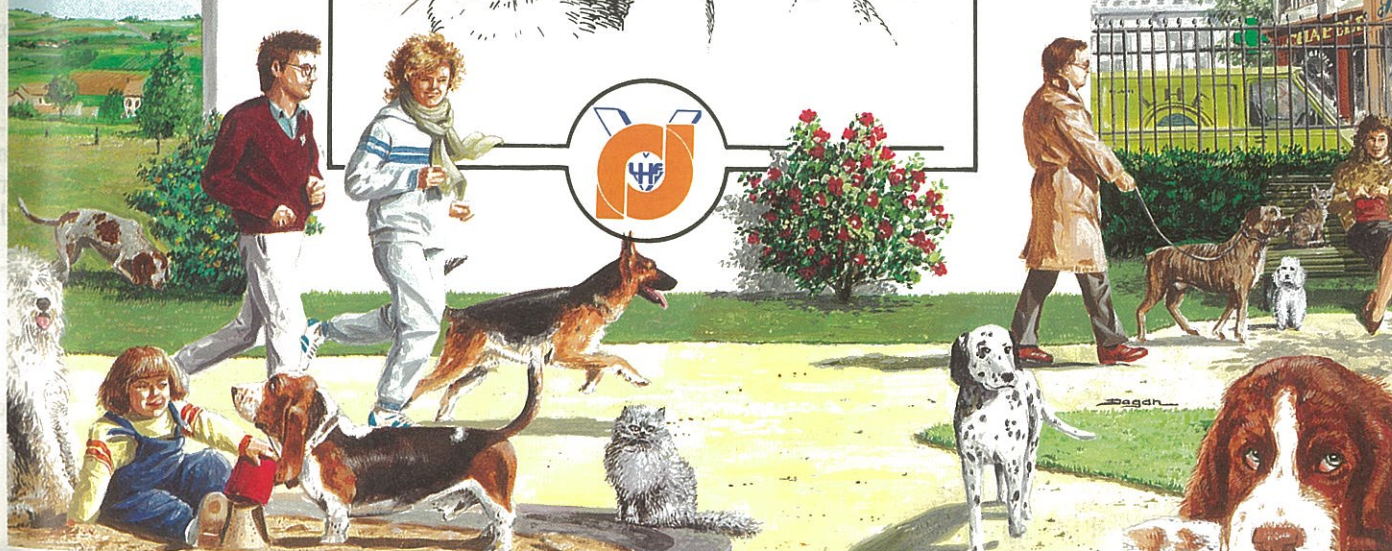
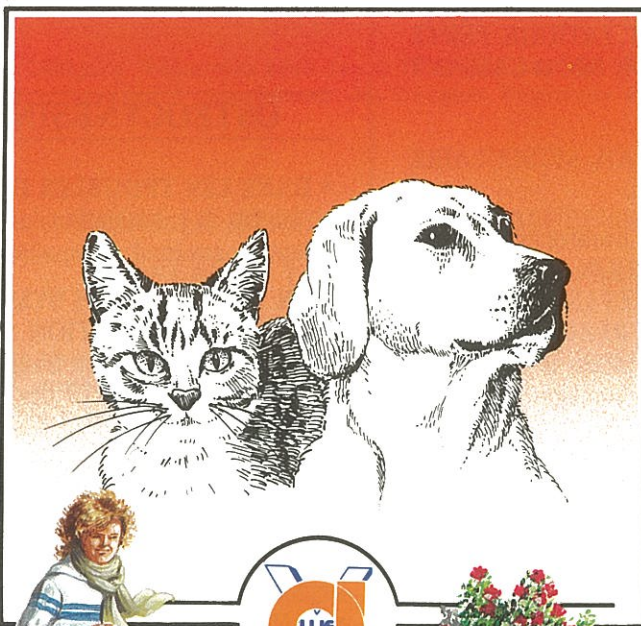


NOUVEAU

POUR NOS AMIS AUSSI

OSTEOCYNESINE®

HOMEOPATHIE



Composition : Calcareo ostreica 3DH, calcarea phosphorica 3DH, calcarea fluorica 3DH, sulfur iodatum 4CH. Excoipient q.s.p. 1 comprimé de 1 g.

Indications thérapeutiques : Décalcification des chiennes et des chattes pendant les périodes de gestation et d'allaitement, des chiens soumis à l'effort, des chiens et chats âgés. Trouble de la croissance des chiots, chatons et jeunes sujets.

Contre-indications : néant - aucun résidu.

Mode d'administration : voie orale.

Posologie : Chiens : 2 à 3 comprimés 2 fois par jour ; Chiots et chats : 1 à 2 comprimés 2 fois par jour ;

Durée du traitement : cure de 15 jours à 1 mois.

Catégorie légale : usage vétérinaire.

Présentation : Boîte de 100 comprimés. A.M.M. n° 69661690783 NV

Produit des LABORATOIRES HOMOEOPATHIQUES DE FRANCE, délivré en pharmacie et chez votre vétérinaire

demandez conseil à votre vétérinaire ou à votre pharmacien



L'HOMÉOPATHIE

POUR UNE MEILLEURE NUTRITION DU CALCIUM

Nos chiens aussi bien nourris et soignés soient-ils souffrent plus souvent qu'il n'y paraît de troubles dus à des carences minérales et particulièrement à des CARENCEs en CALCIUM.

On ne parle plus guère de RACHITISME chez des animaux qui reçoivent en général une alimentation équilibrée et supplémentée en minéraux et vitamines. Pourtant les Vétérinaires nous signalent que les DÉFORMATIONS et la FRAGILITÉ OSSEUSES ne sont pas rares chez les animaux de compagnie.

On constate par exemple chez les chiens à oreilles dressées des RETARDS de CALCIFICATION des CARTILAGES...

On déplore également très fréquemment tout un ensemble de TROUBLES de la CROISSANCE... allant du simple RETARD à un DÉVELOPPEMENT ANORMAL de la charpente osseuse, un ÉTAT GÉNÉRAL DÉFICIENT, FATIGUE, PERTE D'APPÉTIT, TRISTESSE, ASPECT TERNE, SEC et CASSANT du PELAGE.

- Les CHIENS soumis à un TRAVAIL MUSCULAIRE INTENSE... (chasse - vacances - sports...).

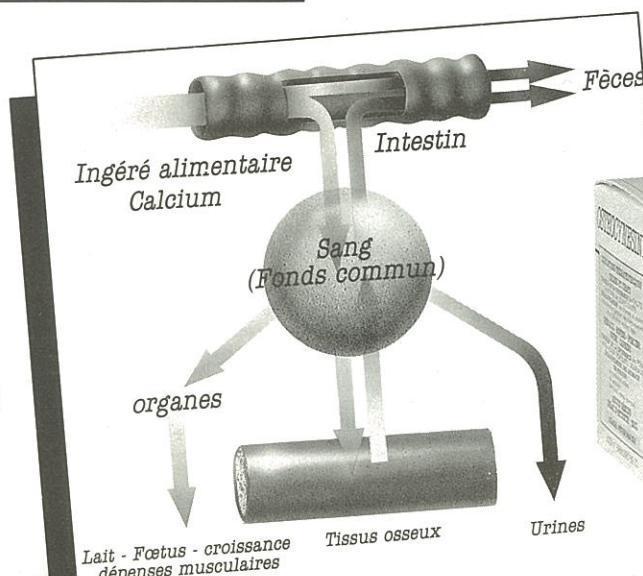
- Les CHIENNES ALLAITANT des portées nombreuses peuvent aussi souffrir de DÉCALCIFICATION se manifestant par des SYMPTOMES TRÈS GRAVES (TÉTANIE, ECLAMPSIE) ou par des SIGNES GÉNÉRAUX BEAUCOUP PLUS DISCRETS qui n'en compromettent pas moins la SANTÉ, le BIEN-ÊTRE, la JOIE DE VIVRE de nos compagnons...

- Les CHIENS ÂGÉS qui, dès le deuxième tiers de leur vie se DÉCALCIFIENT et dont la démarche et les douleurs signent bien la nature de leur mal.

LES BESOINS EN CALCIUM SONT IMPORTANTS mais les CARENCEs sont plus souvent d'ASSIMILATION et de DISPONIBILITÉ que d'apport. Sur tout le CALCIUM ingéré, à peine la MOITIÉ est assimilée et réellement BIODISPONIBLE.

LE CALCIUM BOUGE DANS L'ORGANISME

Le CALCIUM assimilé... se FIXE sur l'OS dont il constitue la plus grosse partie... mais IL N'Y RESTE PAS. L'organisme prélève continuellement sur ce stock osseux pour SATISFAIRE SES BESOINS - travail musculaire, système nerveux, allaitement, etc. Pour maintenir l'équilibre, ces prélèvements doivent être immédiatement compensés par un apport nouveau de Calcium venant se fixer sur l'os...



Si l'apport est insuffisant, ou MAL FIXÉ et MAL RENOVELÉ sur l'os, ce dernier se DÉCALCIFIE, pouvant se déformer. Ce sont les symptômes OSSEUX. Si les prélèvements indispensables ne peuvent être assurés, se sont les TROUBLES GÉNÉRAUX qui apparaissent.

On voit que le CALCIUM doit être apporté en quantité suffisante mais doit aussi être ASSIMILÉ - FIXÉ - MAL DISPONIBLE.

Les Laboratoires Homéopathiques de France ont mis au point un complexe homéopathique commercialisé sous le nom d'OSTÉOCYNÉSINE qui a obtenu une A.M.M. et a fait l'objet de très nombreuses observations cliniques des praticiens vétérinaires sur les animaux de compagnie et sur les animaux de productivité.

OSTEOCYNESINE EST INDIQUÉE :

- **DANS LES TROUBLES DE LA CROISSANCE :** (retards de calcification des os ou cartilages, développement lent ou anormal du squelette, déformations osseuses).
- **EN PRÉSENCE DES SYMPTÔMES DE DÉCALCIFICATION :**
 - DÉFORMATION ou fragilité osseuse ;
 - DÉCALCIFICATION des chiennes ou chattes allaitantes ;
 - TROUBLES OSSEUX des chiens âgés ou soumis à l'effort.

La POSOLOGIE et la durée du traitement diffèrent selon la pathologie concernée, l'âge et le poids de l'animal.

Votre Vétérinaire ou votre Pharmacien vous conseillera pour un bon usage de l'OSTÉOCYNÉSINE dont le conditionnement vétérinaire se présente en boîte de 100 comprimés de 1 gramme.

Gérard LEROUX
Les Laboratoires Homéopathiques de France



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DU D. C. F. le 29 SEPTEMBRE 1984

A L'HOTEL « LE RELAIS DE TOURAINE » près de TOURS

La réunion est ouverte à 16 h. Etaient présents : Mme MERAT Micheline, Présidente — Mrs BAUX Marcel et MOREAUX Daniel, Vice-Présidents — Mr LEVRON, Trésorier — Mr DUBOIS Alain — Mme PINCEMIN — Mme MARCLE — Mme MATHIEU — Mr VOILET.

S'étaient excusés : Mme MERAT Jacqueline — Mme CHOISY

Absent : Mr SERTELET.

Approbation est donnée au P.V. de la séance précédente au Campanile d'Orléans le 12 Mai 1984.

Mr. DUBOIS, Trésorier démissionnaire, donne lecture de ses comptes d'exploitation et demande le quitus qui est accordé à l'unanimité.

Mr LEVRON, Trésorier, fait connaître au Comité les difficultés qu'il rencontre dans la gestion financière. Il lui est proposé de porter la cotisation à 150 F. et de faire paraître le T. U. cinq fois par an seulement. Le Comité approuve et la question sera soumise à l'A.G. qui suivra à 17 heures.

L'Exposition de Championnat ayant lieu à Lyon cette année 1985, quatre juges sont proposés à la demande de la S.C.C. : Mme PINCEMIN — Mr BAUX — Mr MOTTA (Italie) — Mr PERRICONE (Italie). Les expositions prévues pour 1985 sont ensuite attribuées. Les Sociétés Régionales ayant aussi leur mot à dire suivant le nombre de chiens engagés.

Nous abordons ensuite la question du Test d'Aptitudes Naturelles.

La séance est levée à 17 heures pour faire place à l'Assemblée Générale.

La Secrétaire : J. MERAT

La Président : M. MERAT

La réunion des Délégués Régionaux avait lieu à 15 h pour planifier leurs responsabilités vis à vis du D.C.F. Mr LAFON est nommé à l'unanimité coordinateur des Délégués Régionaux et Mr POUSSET en remplacement de Mr LAFON.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 SEPTEMBRE 1984

au RELAIS de TOURAINE (Chambray les Tours)

Etaient présents tous les membres du Comité sauf Mme MERAT Jacqueline, excusée — Mme CHOISY, souffrante et Mr SERTELET, absent.

La Présidente ouvre la séance en ces termes : « Bienvenue à tous au Parc de la Charfraie, dans un cadre dont vous pourrez, j'espère, mesurer tous les charmes demain. Les engagements ont, cette année, dépassé nos prévisions et je penche à croire que, comme le disent les statistiques, plus on s'approche de la région parisienne, plus le nombre d'engagements est grand. Nous en tiendrons compte pour le lieu de notre Spéciale de Race 1985.

Demain, les exposants devront présenter leurs dogues à l'examen du T.A.N. (Test d'Aptitudes Naturelles). Il s'agit d'un examen simple dont il ne faut pas vous effrayer et dont nous vous donnerons tout à l'heure les détails. Notre souci, cette année, a été pour notre Trésorier d'équilibrer notre budget du D.C.F. Fortement aidé par Mr Ch. LAFON, Monsieur LEVRON a réussi cette performance. Il vous en parlera tout à l'heure.

Nous avons demandé à Mr Ch. LAFON d'assurer la liaison entre les Délégués et le Club. Il sera donc le coordinateur des Délégations qui, ainsi soutenues, se sentiront plus motivées.

La parole est ensuite donnée au Trésorier qui expose ses problèmes. Nous soumettons à l'Assemblée Générale la proposition suivante : Abandon de la Publicité du D.C.F. dans Chiens 2000 — Réduction à 5 numéros annuels du Trait d'Union et cotisation portée de 135 F. à 150 F. Après discussion, cette proposition est adoptée par l'Assemblée Générale.

La Présidente donne ensuite la parole à Mme PINCEMIN qui a représenté le Club aux diverses réunions de la S.C.C. concernant le plan de sélection. Elle expose donc le système de la grille de points qui paraîtra dans chaque Trait d'Union. Mr GUTTIN, Délégué de Normandie, intervient pour demander la parution dans le Trait d'Union des comptes-rendus des Réunions du Comité et de l'Assemblée Générale. Demande acceptée.

De même, il est décidé que notre Secrétariat contactera diverses maisons de produits pharmaceutiques ou alimentaires, afin d'alléger le prix du Trait d'Union par de la publicité.

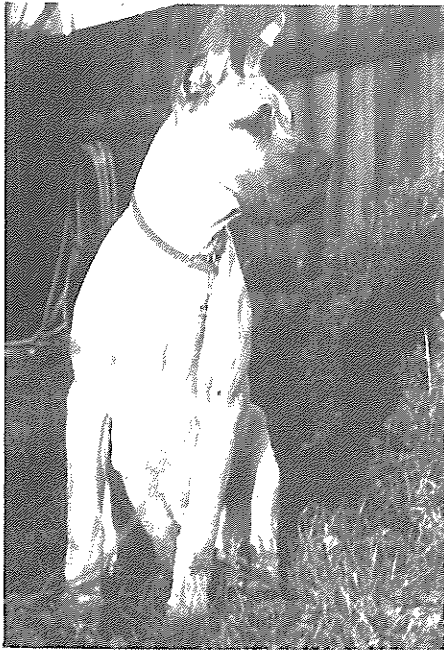
Certains membres demandent des précisions concernant le T.A.N., également des précisions sur l'absence de P 1 en jugement. La Présidente insiste sur le fait qu'il s'agit de dents ne jouant aucun rôle dans la mastication et que l'absence de P 1 inférieures ne saurait être pénalisée.

La réunion sympathique est levée vers 19 heures pour un apéritif très réussi.

La Secrétaire : J. MERAT

La Président : M. MERAT

A la Commission d'Elevage est soumis le cas de Mmr DEBONO (saillie accidentelle) et la Commission est d'accord (sauf Mr BAUX) pour refuser ce cas de mélange de couleurs.



Ils sont nés à :

« LA PIERRE DU ROY »

chez Chantal BRISON

16 (57) 43.37.97



et sont heureux de vous faire part de la naissance
le 10 septembre 84, des petits derniers.

* * * * *

(Respectivement sur les photos : SCOTT à 7 mois ; Ch. Int. B., PSYCHOSE à 18 mois ;
THÉOREME à 9 semaines)

SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
pour
L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture
215, rue St Denis - 75093 PARIS CEDEX 02
Tél. 508.53.15

Paris, le 17 Octobre 1984

A l'attention de Mmes et Mrs les Présidents
d'Associations de Races
de Sociétés Canines Régionales pour infor-
tion

Madame, Monsieur le Président,

PUBLICITÉ DES ÉLEVEURS :

Le Service de la Répression des Fraudes, après avoir passé au crible les publicités d'Elevage parues dans la presse, a relevé qu'elles contenaient des termes pas toujours employés à bon escient.

Il lui a donc paru nécessaire de préciser ce que devait recouvrir ces termes afin que les éleveurs ne les utilisent qu'avec discernement et en pleine connaissance de cause.

Voici donc ces termes :

« CHIOT VACCINÉ OU CHIEN VACCINÉ » :

Cette mention ne peut être utilisée que lorsqu'elle concerne des animaux vaccinés contre les maladies les plus courantes : maladie de Carré, Hépatite contagieuse, Leptospirose, rage, Parvovirose.

De plus s'il s'agit de vaccinations se pratiquant en deux temps, les animaux doivent s'ils sont présentés comme vaccinés, avoir reçu les deux injections (de 15 jours à 1 mois d'intervalle) ou être considérés comme immunisés.

Si ces conditions ne sont pas remplies, il y a lieu de préciser : « Vaccination partielle contre la (ou les) maladie(s) de . . . » ou « en cours de Vaccination 1ère injection CH . . . , deuxième injection à faire le . . . »

S'il s'agit de chiots ayant reçu une injection de sérum, il est nécessaire d'en informer les acheteurs. Puisque l'animal n'est protégé que temporairement (15 jours), on doit en aucun cas le présenter comme étant « vacciné ».

Le carnet de vaccination portant le numéro d'identification ainsi que le signalement du chien, remis à l'acheteur au moment de la vente doit être dûment rempli et signé par le Vétérinaire et complété avec les vignettes du ou des vaccins injectés.

En ce qui concerne les chiens importés, les carnets de vaccination du pays d'origine doivent être remis aux acheteurs. S'il a été pratiqué une revaccination en France, conformément au protocole exigé pour certaines maladies, un carnet de vaccination français sera également remis.

« GARANTIE » : Légalement, les garanties imposées à tous les éleveurs ont :

— celle prévue par la loi du 22 décembre 1971 et son décret d'application (nullité de vente lorsque le chien est atteint de maladie de Carré ou d'Hépatite contagieuse dans les 15 jours suivant sa livraison)

— Celle prévue par l'article 1641 du Code Civil : « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix s'il les avait connus ».

Aussi, lorsque le terme « garantie » est employé sans autre précision, il faut considérer que la garantie apportée par le vendeur va au delà des garanties légales et recouvre les maladies, malformations, défauts de caractères, etc . . . car l'acheteur est fondé croire qu'il s'agit d'une garantie globale et d'ordre contractuel.

« HAUTES ORIGINES, EXCELLENTE ORIGINES . . . » :

Ces termes ne peuvent être employés que pour qualifier des chiens inscrits au L.O.F. ou sur un Livre d'un pays membre ou affilié à la Fédération Cynologique Internationale. En outre leurs géniteurs doivent avoir obtenu des récompenses officielles telles que : Champion de Beauté, ou Champion de Travail.

T A N D G E R des HAUTS de la VALLÉE des MYRTHES

2ème Classe Jeune Mondiale Madrid 83



Jugé sous 15 juges

France et Etranger

Classe Jeune : 2ème Euro. DDC

Berchères 83 -- Lunel 83

Classe Ouverte :

Nombreux R. CAC -- CAC

R. CACIB -- CACIB

4 fois Meilleur Dogue

5ème Exc. Bsg Dortmund 84

2ème Exc. Ch. Luxembourg

2ème Exc. Courtray

Producteur : Mr PINI J. P.

Propriétaires : Mr et Mme LE MINOUX

Tél. (96) 43.85.46 ou 43.86.89

Issu de Pétrov des Terres de la Rairie x Réna des Fauvelles

Etalon Recommandé Peut se déplacer pour saillies

« ISSU DE CHAMPION » :

Chiot ou chien dont les géniteurs ont obtenu des récompenses officielles : Champion de Beauté, Champion de Travail décernées par la S.C.C., la F.C.I. ou un pays membres affilié de la F.C.I.

« CERTIFICAT DE NAISSANCE » :

Il s'agit du certificat délivré par la Société Centrale Canine (S.C.C.), portant notamment les informations relatives à l'identification au signalement de l'animal ainsi que son ascendance officielle sur trois générations.

« PEDIGREE » :

C'est le certificat définitif d'inscription du chien au L.O.F. Il n'est attribué qu'à un chien adulte (1 an environ, mais variable selon les races).

Pour les chiens importés et nés à l'étranger ce terme ne peut être employé que lorsqu'il vise un document émis par un organisme officiel étranger affilié à la Fédération Cynologique Internationale.

Nous vous remercions de porter à la connaissance des éleveurs ces précisions du Service de la Répression des Fraudes.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments très distingués.

Le Président.

SALON DE L'AGRICULTURE 1985

Il aura lieu du 3 au 10 Mars 1985 au Parc des expositions de la Porte de Versailles et il semble que la Société Centrale Canine disposera de la même superficie et des mêmes conditions matérielles d'organisation dans le Bâtiment 2 où nous étions installés en Mars 1984.

Comme je l'ai indiqué dans mon rapport à l'Assemblée Générale, je devrais être définitivement fixé sur ce point début Décembre, au plus tard. Mais il semble souhaitable que dès maintenant votre Association s'attache à établir la liste journalière des éleveurs auxquels elle demandera de la représenter en retenant pour cela les mêmes bases qu'en Mars dernier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Président,

Le Doggen-Club de France demande à tous les membres intéressés de le contacter au (70) 56.51.86 dès réception du journal.

EXPOSITIONS PRÉVUES POUR 1985 et DOTÉES du C.A.C.I.B.

S.C. DE L'ILE DE FRANCE	PONTOISE — 26 - 27 Janvier	Juge : Mr LACAUD
S.C. DU CENTRE	BOURGES — 9 - 10 Mars	Juge : Mr LEVRON
S.C. LANGUEDOC ROUSSILLON	NIMES — 16 - 17 Mars	Juge : Mr DUBOIS
S.C. DU POITOU	POITIERS — 23 - 24 Mars	Juge : Mr LACAUD
S.C. DU LIMOUSIN	LIMOGES — 30 - 31 Mars	
S.C. DU MIDI - COTE D'AZUR	NICE — 29 Avril	
S.C. CHAMPAGNE - ARDENNES	CHARLEVILLE - MEZIERES — 5 Mai	Juge : Mr MOREAUX
S.C. MIDI PYRÉNÉES	19 Mai	Juge : Mr BAUX
S.C. BRETONNE	St BRIEUC — 26 Mai	Juge : Mr LEVRON
S.C. RHONE - ALPES	ANNECY — 27 Mai	
S.C. BAS RHIN	STRASBOURG — 2 Juin	Juge : Dr MERAT
S.C. FRANCHE COMPTÉ	BESANÇON — 9 Juin	Juve : Mr SERTELET
S.C. RHONE - ALPES	LYON — CHAMPIONNAT 23 - 23 Juin	Juges : Mme PINCEMIN Mr BAUX — Dr MOTTA
CLUB St HUBERT du NORD	LILLE — 29 - 30 Juin	Juge : Mr LEVRON
S.C. RHONE ALPES	EVIAN — 24 - 25 Août	Juge : Mr MOREAUX
S.C. DE L'OISE	BEAUVAIS — 14 - 15 Septembre	Juge : Mr SERTELET
S.C. DE L'EST	METZ — 12 - 13 Octobre	Juge : Mr BERENGER
S.C. AUVERGNE BOURBONNAIS	MONTLUÇON — 19 - 20 Octobre	Juge : Mr DUBOIS

Classe Jeune :

Meilleur Puppy à Cholet 82

1er Jeune à Bordeaux

Meilleur Jeune à Bellagio

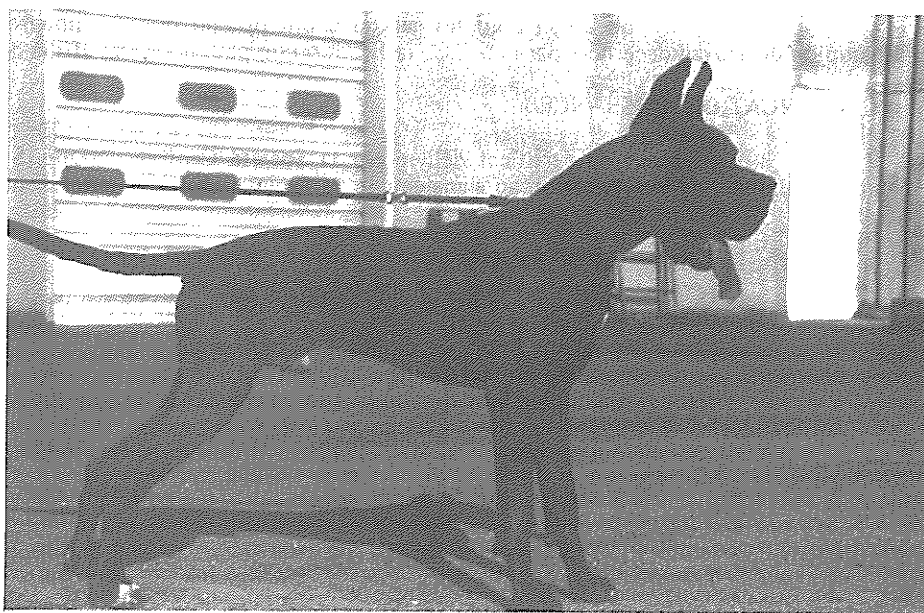
* * *

Classe Ouverte :

Nombreux CAC - R.CAC - R.CACIB

Meilleur Dogue à La Rochelle 84

* * *



SHAÏTAN des HAUTS de la VALLÉE des MYRTHES

(Réna des Fauvelles x Pétrov des Terres de la Rairie)

Producteur : Mr PINI J. P.

Prop. Mr et Mme ROBERT Philippe

Etalon recommandé - Peut se déplacer pour saillies Tél. (33) 58.51.52

O S S Y von der BITZ

(Ch. Quai von der Bitz x Ch. Ultra von der Bitz)

11 Sept. 83 : Lunel

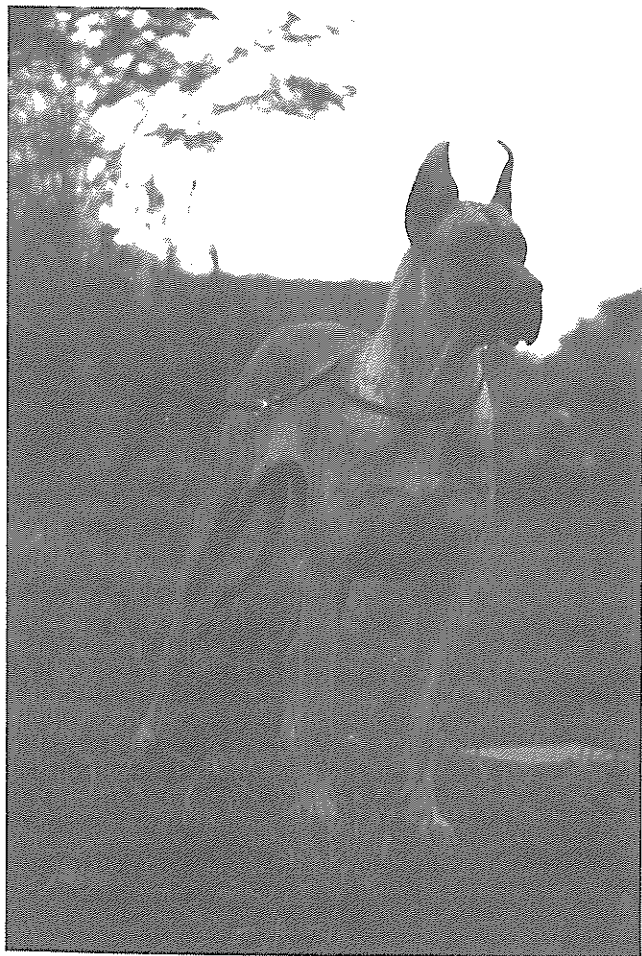
Championne du Club Jeune

30 Sept. 84 : Bellagio (Italie)

CAC - CACIB Meilleure Femelle

Sujet d'Elite Femelle en cours d'homologation

Prop. : PINI J. P. Tél. (96) 35.83.20



Sté CANINE DE NORMANDIE
Sté CANINE St HUBERT DE L'OUEST
Sté CANINE MIDI COTE D'AZUR
S. C. AQUITAINE
S.C. AURILLAC

ROUEN — 10 Novembre
NANTES — 27 Octobre
MARSEILLE - 16 - 17 Novembre
Bordeaux — 8 ou 15 Décembre
AURILLAC — 5 Août

Juge : Mr BERENGER
Dr MERAT
Juge : Mr VOILET
Juge : Mme PINCEMIN
Juge : Mr MERAT

La SPÉCIALE de RACE est prévue pour le 6 Octobre en Ile de France

EURO D. D. C. à LIMBOURG (Al.)

La réunion de tous les Clubs Européens de Dogues à sûrement été une bonne chose. Elle se tenait pour la première fois en Allemagne après s'être déroulée en Hollande - Belgique - Suisse et en France. On espérait 600 chiens mais on a été trop optimiste car ils ne furent que 160 au rassemblement. A quoi cela est-il lié ? Sûrement parce que le « Eu DDC Sieger » ne compte pas encore tellement et que le niveau n'est pas encore très élevé par rapport à une réunion normale. Quoiqu'il en soit, grâce à l'effort de Winfried NOUCH et du groupe Hoheim/Tonus, les organisateurs arrivèrent au nombre de 310 chiens. Avant la représentation, il y eut les assises de l'Eu DDC Presidium. Alain THEOBALD devint premier secrétaire à la place de Horst SCHURMAN.

Pour les membres normaux des amis des Dogues, il y eut la veille de la représentation une soirée internationale dans la Halle des Marchés avec Champagne et Musique. Environ 200 amis des Dogues s'y sont retrouvés venant du Bénélux, de France, de Hongrie, d'Italie, de Pologne, d'Autriche, de Suisse, de Suède et du Danemark. Mais il n'y eut pas tout de même une ambiance extraordinaire. De tout un chacun, le déroulement resta terne. Il est difficile de trouver un juste milieu. L'année dernière, les Français avaient placé de toute évidence, la barre trop haute et cette année, il semblerait bien, d'après certains critiques que ce soit le contraire, cette fois ci à LIMBURG.

Le lendemain matin heureusement le beau temps fut de la partie et l'on oublia les querelles de la veille. Aux premières heures de la matinée, il y eut encore quelques « gri gri » mais vers midi tout alla mieux. Tous les représentants eurent une potiche et le vainqueur une assiette extra. Les meilleurs chiens, une tête de Dogue découpée à la main sans signature et avec des annotations peu visibles. On peut leur invoquer certaines excuses, mais pour 55 marques, on pouvait s'attendre à mieux.

Conclusions :

1^o) — Que dans une réunion internationale de la « EU DDC » on honore des membres actifs, de la DDC, c'est bien naturel, mais fallait-il réellement n'honorer que des membres allemands ?

2^o) — Il aurait fallu réhausser le niveau de la soirée.

3^o) — Un vieux problème : à cause de la remise immédiate des prix et parce qu'un grand nombre de représentants avaient un long chemin à parcourir pour rentrer chez eux, la plupart des participants étaient partis au moment de la clôture de la réunion et ce fut un peu dommage.

Mais vous en saurez plus lors de notre prochain Bulletin de Noël avec notamment des interviews de participants.

Traduction de Mr. MICHOT
Courtoisie Mr SCHUMACHER

« L'AYGUES - RIVER »

présente

TALMA et TALINA

fières de leur Papa

PHALE

des

TERRES de la RAIRIE

Po
d'
ex
po
Ai
ad
sui
Pro
qu

en
Par

RAYA de l'AYGUES - RIVER

fière de sa Fille :

UDINE de l'AYGUES-RIVER

COTISATION 1985

Pour faciliter la trésorerie, faciliter la tenue du fichier, réduire les frais d'impression et d'expédition de la revue, la cotisation désormais sera exigible à partir du 1er Octobre de chaque année. Elle est de 150 F. pour l'année 1985.

Ainsi, le 31 Décembre le fichier sera à jour de cotisation et les nouvelles adhésions parvenant après le 1er Octobre compteront pour l'année suivante.

Propriétaires d'Etalons ou de Lices paraissant dans les différentes rubriques, pensez également à vous acquitter du règlement de 50 Francs.

SOYEZ COOPÉRATIFS ET ENVOYEZ

AVANT LE 31 DÉCEMBRE VOTRE COTISATION

au Secrétariat du D.C.F. :

Mme J. MÉRAT

Le Jaunet 03110 SERBANNES

ou au Trésorier du D.C.F. :

Mr LEVRON

15, Avenue Roland de Ronceveaux
49240 AVRILLÉ

en libellant vos chèques au DOGGEN CLUB DE FRANCE.

Parution des Numéros du TRAIT D'UNION en Mars — Juin — Août —
Octobre et Décembre 1985

**Avec les éleveurs de France
pour tous les éleveurs du monde.**



Gamme " Club Cynotechnique International "

La nouvelle gamme "Club Cynotechnique International" de Royal Canin est destinée aux éleveurs du monde entier. Elaborée en France par les spécialistes Royal Canin de nutrition canine, en relation étroite avec les éleveurs, elle a été spécialement conçue pour couvrir tous les besoins alimentaires spécifiques du chien en élevage, dans toutes les périodes de sa vie (maternité, croissance, travail, maintenance...).


ROYAL CANIN

ROYAL CANIN 30470 AIMARGUES - TEL. 16 (66) 88.01.69 - TELEX 490 136.

Je désire recevoir vos fiches techniques concernant les produits de la gamme « Club Cynotechnique International »

NOM PRENOM

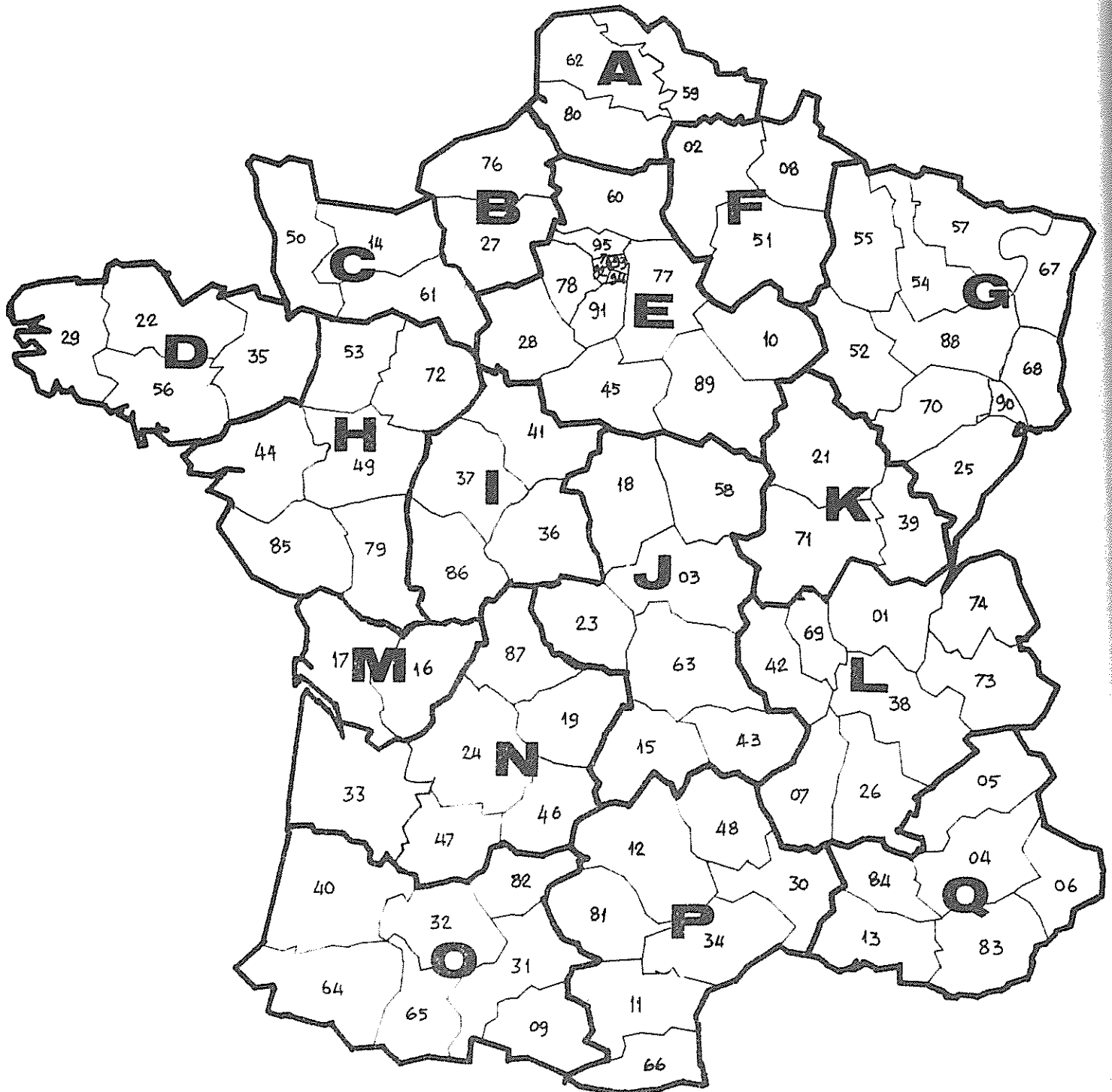
ADRESSE



le DOGGEN . CLUB de FRANCE

PRESENTE

LA FRANCE du DOGGEN . CLUB



LES DÉLÉGUÉS

Zone A	Monsieur COFFIN Metz en Couture - 62124 BERTINCOURT	Tél. (21) 58.45.47
Zone B	Mme FOURCADE Le Parc des Chênes - St Georges en Auge - 14140 LIVAROT	Tél. (31) 20.66.09
Zone C	Mr GUTTIN 25, rue de Belfort - 61100 FLERS	Tél. (33) 65.09.64
Zone D	Mr EPIVENT Loïc Le Moulin de la Chaussière - 22510 St TRIMOEL	Tél. (96) 42.72.08
Zone E	Monsieur MARTIN Hameau de Bouard - US - 95450 VIGNY	Tél. 466.01.09
Zone F	Mr MOREAUX Daniel 29, rue F. Dujardin - 02470 NEUILLY St FRONT	Tél. (23) 71.02.27
Zone G	Mr SERTELET Les Basses Fosses - Nayemont les Fosses - 88100 St DIÉ	Tél. (29) 56.16.89
	Mr ALBERT Dominique Rue de la Gare - 88560 St MAURICE SUR MOSELLE	Tél. (29) 61.52.42
Zone H	Mr LEVRON 15, Avenue Roland de Roncevaux - 49240 AVRILLÉ	Tél. (41) 48.51.09
Zone I	Mr POUSSET La Noraie - Pouzay - 37800 St MAUR DE TOURAINÉ	Tél. (47) 97.37.61
Zone J	Mme MEINER Château de 03390 MONTMARSAULT	Tél. (70) 07.60.12
Zone K	Mme DUVAL 2, rue Armand Thibaud - 21600 LONGVIC	Tél. (80) 66.34.10
Zone L	Mme MOCSINSKI St Hilaire de la Côte - 38260 LA COTE St ANDRÉ	Tél. (74) 20.23.45
Zone M	Mme WENDT Les Sapins - Taillebourg - 17300 St SAVINIEN	Tél. (46) 91.70.05
Zone N	Mme MARCLE Monique 24610 St MARTIN DE GURÇON	Tél. (53) 80.75.70
Zone O	Mr DEBAILLEUL Michel Pont de Pichon - Pommevic - 82400 VALENCE D'AGEN	Tél. (63) 39.68.09
Zone P	Mme CHOISY Chemin de Mas de Roue - 34670 BAILLARGUES	Tél. (67) 70.15.47
Zone Q	Mr BAUX Marcel Quartier St Roch - 13115 St PAUL LEZ DURANCE	Tél. (42) 57.40.91

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE — Conseils Juridiques et Fiscaux
3, Villa Emile Bergerat — 92522 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
Tél. 745.14.18

A PORTER A LA CONNAISSANCE DE NOS ADHÉRENTS

D' APRES LES INFORMATIONS DE LA S. C. C.

I — REGIME DU FORFAIT —

Le régime trouve à s'appliquer de plein droit aux éleveurs dont le chiffre d'affaires annuel moyen pendant deux années consécutives n'excède pas 500.000 F pour les années 1984 et 1985. Cette limite sera réduite successivement de 500.000 F à 450.000 F pour la détermination du régime d'imposition des années 1986 et 1987, et à 380.000 F pour les années suivantes. Toutefois, la limite de 500.000 F restera applicable aux exploitants individuels âgés de 55 ans à la date à laquelle devrait intervenir le changement de régime. Même lorsque la limite sera ramenée à 380.000 F, le régime devrait cependant continuer à concerner le plus souvent vos adhérents qui n'exercent le cas échéant une activité d'élevage qu'à titre accessoire.

En matière d'élevage, le bénéfice forfaitaire est en principe demandé en appliquant par tête d'animal un tarif spécial déterminé au niveau départemental pour chaque type d'élevage spécialisé. Ce tarif est publié chaque année au Journal Officiel mais généralement bien après la date limite de déclaration des revenus, en principe fixée pour le 1er mars.

Le contribuable concerné doit donc dans ce délai normal de déclaration procéder à la déclaration de l'ensemble de ses autres revenus (sur imprimé modèle 2042) et porter simplement à la rubrique des bénéfices agricoles la mention « forfait à fixer ».

Il doit en outre obligatoirement souscrire une déclaration contenant les renseignements nécessaires au calcul de son bénéfice forfaitaire imposable au titre de l'année précédente. Cette déclaration établie sur des imprimés spéciaux fournis par l'Administration doit être adressée, avant le 1er avril de chaque année, au service des impôts du lieu d'exploitation.

Pour la première année d'application de cette disposition, les contribuables concernés bénéficieront à titre exceptionnel, d'un délai supplémentaire expirant le 1er octobre 1984 à minuit pour souscrire cette déclaration relative à 1983.

Dans l'hypothèse où il n'existe pas de tarif spécial publié au Journal Officiel pour le département et la race concernés, l'Administration a le choix pour la détermination des bénéfices forfaitaires imposables au titre des années 1983 et suivantes entre différents mode d'imposition.

Elle est en droit, sous certaines conditions, de dénoncer le forfait de l'exploitant pour l'imposer d'après son bénéfice réel puisque l'élevage des animaux d'appartement ou d'agrément et donc des chiens figure sur la liste des productions dites « marginales au plan national » fixée par un arrêté du 27 mars 1973 (Cf. article 4 N annexe IV au Code Général des Impôts). Si l'Administration entend dénoncer le forfait, elle doit notifier la dénonciation au contribuable avant le 12 Janvier de l'année de réalisation des revenus. Il convient toutefois de remarquer que l'Administration a indiqué qu'elle s'abstiendrait par souci de simplification de dénoncer le forfait des exploitants dont les recettes totales annuelles et les recettes des « cultures spéciales » n'excèderaient pas respectivement 50.000 et 20.000 F.

Si l'Administration s'abstient de dénoncer le forfait, elle peut déterminer le bénéfice de l'exploitant d'après le tarif applicable à la généralité des cultures. Le bénéfice forfaitaire est alors déterminé en appliquant à la superficie consacrée à l'élevage le bénéfice moyen à l'hectare correspondant publié au tarif, et en y ajoutant le revenu cadastral servant de base à la taxe foncière pour ladite superficie si l'exploitant en est propriétaire.

Enfin, l'Administration peut choisir d'imposer l'exploitant sur la base d'un forfait établi pour la même production dans un autre département. C'est ce qui résulte de l'article 86 de la loi 83-1179 du 29 Décembre 1983 qui est venue légaliser et élargir une pratique de l'Administration consistant à faire application du tarif spécial des départements voisins. Cette loi permet donc l'utilisation sur l'ensemble du territoire des tarifs spécialisés fixés dans n'importe quel autre département pour les mêmes productions.

Enfin, il convient de remarquer que la caractéristique du bénéfice forfaitaire ne permet pas, en principe, à un contribuable d'en solliciter la réduction au motif que son bénéfice réel serait inférieur au forfait. De même, et sauf à faire admettre par l'Administration la déduction des pertes liées à des calamités exceptionnelles, un forfait ne peut, en principe, jamais être négatif.

Dans ces conditions, lorsque la particularité de la race élevée ne fait pas l'objet d'une tarification spéciale publiée au Journal Officiel ou lorsque l'exploitation prend une dimension plus significative, il peut être préférable que le contribuable concerné opte pour son imposition sous un régime de bénéfice réel dans lequel il aura l'assurance d'être imposé sur les résultats réel de son exploitation.

... A suivre sur le prochain Bulletin

* * * * *

ASSEMBLÉE DES RÉGIONS LANGUEDOC ROUSSILLON et MID COTE D'AZUR

C'est le 14 octobre 1984 que s'est tenue au Motel des Cantarilles, près d'Arles, notre Assemblée organisée par Mme CHOISY et Mr BAUX.

Mme MERAT, notre Présidente, n'avait pas hésité à faire un très long chemin pour être avec nous ce jour, qu'elle en soit remerciée.

Dès 10 heures du matin, par un temps splendide, les chiens ainsi que leurs propriétaires étaient déjà sur la magnifique pelouse du Motel. Tous guettaient un regard de notre Présidente qui donnait, ça et là, un conseil ou s'interrogeait sur les origines de tel ou tel chien.

A 11 heures, c'était la réunion proprement dite. Dans une belle salle prévue à cet effet où trônait un magnifique croquis de Dogue, s'étaient joints à nous le Docteur BERENGER, vétérinaire, ainsi que Mr GARNERO, jeune juge. Mme MERAT ouvrait la séance, ensuite Mr BAUX expliqua avec beaucoup de simplicité, dessins à l'appui, les divers termes employés pour décrire et juger un Dogue : ainsi chanfrein - stop - ligne de tête - denture - col de cygne - etc . . . n'ont plus de secret pour nous. C'était ensuite les divers types de dogues, suivant les pays : types anglais, très « lévrier », type américain à l'épaule droite et sans trop de « tête », type allemand, le nôtre, etc . . . le tout expliqué de façon très vivante, facile à comprendre. Les questions diverses fusaient alors : expositions, alimentation, croissance, dressage, auxquelles ont répondu Mme MERAT et le docteur BERENGER.

Un repas nous réunissait tous vers 13 heures. Le menu excellent et surtout un bon vin rosé de Provence faisaient monter le ton des conversations et des rires.

Ce n'est que vers 15 heures que l'on se retrouvait sur la pelouse pour présenter les chiens. Le Docteur BERENGER et Mr GARNERO, juges, Mme CHOISY, expert-confirmateur, départageaient les chiens présents :

- 1^o) — les chiots de 3 à 6 mois,
- 2^o) — les très jeunes de 6 à 9 mois,
- 3^o) — les jeunes de 10 à 15 mois,
- 4^o) — les adultes.

Mr BAUX expliquait à haute voix certains défauts, certaines qualités. Mais tout cela n'était qu'un jeu, seulement pour apprendre à nos membres à présenter leur chien, en exposition, où les choses deviennent plus sérieuses.

Mme CHOISY avait apporté quelques coupes, Mr BAUX quelques médailles et souvenirs ainsi tout le monde est parti content.

Nous avons admiré quelques sujets très prometteurs mais ne voulant pas faire de jaloux nous ne citerons personne.

Nous disons donc à l'année prochaine.

Le Secrétaire de Séance,
Yann FAYET

NOUVELLES D'ÉLEVAGE

Aux propriétaires de Dogues Allemands : les vacances d'hiver approchent.
Si vous ne pouvez emmener votre ami, il pourra être hébergé dans un cadre agréable
avec box individuel et nourriture à la carte :

Françoise d' ABRIGEONS (Membre du D.C.F.)
77160 St HILLIERS
Tél. 400.15.45

A l'Élevage de « LA GRANDE VIGIE » à Mr et Mme CHOISY Guy - Chemin du Mas de roue - 34670 BAILLARGUES
Tél. (67) 70.15.47

- l'Étalon bringé de l'Élevage THÉSÉE DU CLOS TEMPLERIE a sailli les femelles fauves :
 - TAIGA DE LA GRANDE VIGIE à Mr PASTOR
 - TESSA DU VALLON DE FONT RENAUE à Mr GOUTEREDONDE
 - TARAH DE MONTBRIEN à Mr MAUNDER
 - ROXANE DU BOIS CLIO à Mme HOLDERITH

A l'Élevage « DU DOMAINE DES BLÉS D'OR » à Mr BERNARD - 45240 LA FERTÉ ST AUBIN
Tél. (38) 64.62.00

- TARAH DU MOULIN DE TREVOYE (Rock' des Fauvelles x Stella du Moulin de Trévoye) a été saillie par PYRRHUS DE LA BRUMANCE (origine de Sire Royal) et a mis bas le 2.7.84 une portée de 14 chiots bleus dont 6 femelles et 4 mâles sont disponibles.

A l'Élevage « DU DOMAINE DU LATTAY » à Mr et Mme MAILLET - 49250 BEAUFORT EN VALLÉE
Tél. (41) 57.60.44

- vous informe que notre lice bleue SARA (Fille de l'étalon reproducteur d'Elite Narsès des Terres d'Empire - Ch. du Monde) saillie le 3.5.84 par LUCKY VOM SCHLACHTENSEE (Fils du Bundessieger 83, Kirschen v. Schlachtensee) a mis bas une belle portée de chiots bleus. Chiots disponibles à la vente : 3 mâles, 3 femelles.

A l'Élevage « DU CLOS TEMPLERIE » à Mme Jacqueline MERAT - Le Jaunet - 03110 SERBANNES
Tél. (70) 56.51.86

- La lice noire issue de bleus TWEEDY DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE, fille du Champion du Monde Narsès des Terres d'Empire, a mis bas le 29.9.84 une portée de 4,4 noirs, par l'étalon RAIN DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Ch. Lilya du Val de l'Amitié)
- La femelle arlequine ROMANA DU CLOS TEMPLERIE (Nitta de Mourre-Frais x Orix de la Templerie) a mis bas le 20.11.84 une portée de 3,3 arlequins - 2,1 noirs par l'étalon arlequin KOLLA VOM LINDENKRUG (Kimbo von Harlekin x Jette v. d. Haardburg) à Mr Maudrich.
- La femelle bleue SWAINY DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Lothar des Terres de la Rairie x Rislinde d'Eperen) a été saillie le 19 Octobre 84 par l'étalon bleu LUCKY VON SCHLACHTENSEE, fils du Champion et Bundessieger allemand Karlchen von Schlachtensee à Mme Rougeyron Marie-Pierre.
- La femelle bringée reproductrice d'Elite B - PARZÉ DE LA TEMPLERIE (Ferina v. Klevchen x Midas du Val de l'Amitié) a été saillie le 25.10.84 par l'étalon fauve GLENN VAN DE GISTEL BEEK (Beru de la Commone x Honey v. d. Wilggenakker) à Mr Casais - Gomez.
- La femelle arlequine TARA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE (Ch. Rude de la Templerie x Nadia de la Forêt du Grillouty) a été saillie le 23.11.84 par l'étalon arlequin QUINTUS VOM LEHBERG - Ch. de France, d'Allemagne, d'Europe 84, du Doggen Club de France 84 (Léopold v. Weissen Stein x Natascha v. Lehberg) à Mr et Mme W. U. Z. Wies.

Nos membres Mr et Mme FOURCADE - Élevage « DU PRIVILEGE » - Le Parc des Chênes - St Georges en Auge
14140 LIVAROT - Tél. (31) 20.66.09

- La lice arlequine TICHKA DU CASTEL DE LA MICHODIERE (Ophir de Montbrien x Perle Noire du Castel de la Michodière) saillie le 02.06.84 par S'Trophée de la Forêt de Kayersberg (Nachlass de Kayersberg x Orphée de Kayersberg) a mis bas une portée de 13 chiots, le 4.8.84 - 6 sont conservés dont 2 mâles noirs, 3 femelles noires, 1 femelle arlequine.
- Sont entrés à l'Élevage :
 - VECCIO DES TERRES DE LA RAIRIE (Scipion de la Chatellerie x Rana des Terres de la Rairie)
 - UTA DU VALLON DE FONT RENAUE (Samson des Terres de la Rairie x Sandra du Vallon de Font Renaude)
 - SOPHIE DU VALLON DE FONT RENAUE (Nelson du Chant de l'Aube x Lisba des Terres de la Rairie)
 - WALIE dite VERWOOD DU CASTEL DE LA MICHODIERE (Sherzo II du Castel de la Michodière x Princesse du Castel de la Michodière)
 - Un mâle arlequin, fils de S'Trophée de la Forêt de Kayersberg hors de Ossa de la Templerie est gardé à l'Élevage.

A l'Elevage DE KAYSERSBERG — Mme MARCLE Monique — 24610 St MARTIN DE GURÇON

Tél. (53) 80.75.70

- . La femelle arlequine HERA V. CENT SOUCIS (Fille u Ch. Monarque de Cavalcadour x Soraya de Cent Soucis) a été saillie le 25.6.84 par PEPS DE LA FORET DE KAYSERSBERG à Mme MORDRELLE
- . La femelle arlequine TROIKA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE (Fille de Shaman de la Templierie de Gourdole x Roma de la Templierie) a été saillie le 7.7.84 par SATAN DE LA FORET DE KAYSERSBERG à Mme LASSERRE.

A l'Elevage DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme PINCEMIN-LABROUSSE — Jumeaux 63570 BRASSAC LES MINES — Tél. (73) 96.14.74

- . La lice recommandée fauve SPLEEN DES TERRES DE LA RAIRIE a été saillie par le Champion fauve GLENN VAN D. GISTELBEEK à Mr Carlos GOMEZ-PORTO, le 5 Octobre 1984.
- . La lice recommandée bringée URPHÉE DU CLOS TEMPLERIE a été saillie le 11.11.84 par l'étalon fauve reproducteur d'Elite A : PHALE DES TERRES DE LA RAIRIE.
- . La lice recommandée Noire - Championne du Monde ROMEA DES TERRES DE LA RAIRIE a été saillie par le Champion Allemand ANTONIUS V. GOLDBACHTAL, le 2.11.84 à Mr SCHMIDT (Allemagne)

A l'Elevage DU VAL DE L'AMITIÉ à Mr WOLF Pierre - 205, route de Strasbourg - 57070 METZ

Tél. (8) 763.38.46 après 20 h.

- . La femelle noire de bleus SYMPHONIE DU VAL DE L'AMITIÉ saillie par l'étalon noir de bleus SURCOUF DU VAL DE L'AMITIÉ - Ch. Club Lunel 83 — EU. DDC Sieger Berchères 83 — Ch. France 84 - Ch. d'Europe à Dortmund 84 — a mis bas une portée de 7 chiots : 2 mâles bleus — 2 mâles noirs — 1 femelle bleue - 2 femelles noires.
- . SURCOUF DU VAL DE L'AMITIÉ, étalon recommandé K. CKlasse 1 a sailli la lice INKA VOM BAMBIHAUS le 23.10.84 en Allemagne.

Notre Membre Monsieur Gilles BARRÉDA — Elevage Amateur « DELS PAISOS CATALANS » La Blanquète Caves 11510 FITOU — Tél. (68) 45.76.94 ou 45.71.60

. Nous informons que :

- La lice noire URSULA DE SAINT LONARD DE FONTMAGNE a été saillie le 15.10.84 par l'étalon recommandé arlequin de l'Elevage SIRIUS DE TESTAROUMAN - Chiots à réserver.
- Sont toujours disponibles 5 adorables femelles noires nées le 3.7.84. Origines (Ch. IB Sire Royal x Ch. B. Kalif von der Rotburg — Ch. IB Ramage des Caresses à la Meute)
- Les deux étalons recommandés de l'Elevage SIRIUS DE TESTAROUMAN et PIRATE DU MOMBAS DE LA VALTERIE se déplacent toujours pour les saillies.

... et souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 1985 à tous les membres du Club.

Notre membre Mr MIGNOT Gérard — Tél. (41) 89.55.58 ou (1) 574.66.05

- . Nous informons que la Ch. de France, de Belgique et d'Europe fauve RAQUEL DU CLOS TEMPLERIE a mis bas le 7.10.84 une portée de 10 chiots fauves par l'étalon Ch. de France, Suisse, Int., Euro DDC et Bundessieger 83 SHAIR DU CLOS TEMPLERIE à Mr SOUCHAL — 6 chiots sont laissés à la mère.
- . La femelle bleue FANNY DE LA COMMONE a mis bas le 10.10.84 une portée de 3,2 bleus par l'étalon RANTZAU DE CARJEGU (Ch. Lothar des Terres de la Rairie x Ch. Naika des Terres de la Rairie) à Mme CHARREYRON.

Monsieur W.U.Z. WIES à St WENDEL (Sarre) Allemagne (35 kms après la frontière par Metz).

Tél. (49) 68 51/7903

- . Nous informons que l'étalon arlequin QUINTUS WOM LEHBERG — DDC 82 340 — Champion de France - Ch. du Doggen Club de France 84 - Meilleur Dogue — D.T. Champion — V.D.H. Champion — Europasieger 84 - est disponible pour saillies.

Mme TARRENE — La Pannetière - 28310 BARMAINVILLE

- . nous fait part maintenant de la perte de son bon et fidèle NASCO'S DU DOMAINE DE LA PANNETIERE. Une vilaine et sournoise maladie paraissait incroyable chez un chien en si bonne santé et aussi fort.
- . Maintenant « malice, gaîté et bonne défense » telle est VESTALE DU CLOS TEMPLERIE entrée à La Pannetière (Vestale est une fille de Parzé de la Templierie et du Champion Scipion de la Chatellerie)

L'Elevage DE LA BENJAMINE à Mme MAUNDER-PORTRON Véronique « L'OREILLE EN POINTE » Quartier de la Tresque - 13170 LES PENNES-MIRABEAU — Tél. (42) 02.81.21

- . Désirerait acquérir une femelle arlequine. Vos propositions seront les bienvenues.

A l'Elevage DES FORETS DE VILLENEUVE à Mr PHILIPPOT — Tél. (55) 09.96.95

- . La femelle arlequine REJANE DES MONTS DU CANTAL a été saillie le 27.06.84 par RADIANT DU CLOS TEMPLERIE.
- . Disponibles 2 mâles arlequins et 1 femelle noire par Radian et Roxane des Monts du Cantal.
- . L'étalon recommandé de l'Elevage radian du clos templierie est disponible pour saillies à prix raisonnables.

A l'Elevage DES MONTS DU CANTAL à Mme DUBOURG Christiane — Tél. (71) 46.35.08

- . La femelle arlequine SANDRA DES MONTS DU CANTAL (fille d'Orest) a été saillie par l'étalon recommandé RADIANT DU CLOS TEMPLERIE à Mr PHILIPPOT. Naissances prévues début Octobre.

*Notre Membre Mr. Lionel GUTTIN - E.M.F. - 25, rue de Belfort - 61100 FLERS DE L'ORNE
Tél. (33) 65.09.64*

- . Nous informe que l'Étalon arlequin Ch. Int. - Ch. B. - Ch. de France, Belgique, Lux. a sailli
 - RAFALE DU MONT TOISÉ (Arlequine) à Mr CHARCIAREK - « Elevage du Mont Toisé »
 - RAIJA DE LA TEMPLERIE (Noire) chez le Docteur Y. M. MERAT à Gourdole, le 31.10.84.
- . de la saillie de RUDE DE LA TEMPLERIE x ROYALE DE LA TOUR DES ALANS sont nés le 18.8.84 : deux mâles arlequins purs, et deux femelles noires (Elevage de la Tour des Alans à Mme Yvonne CONAN)

Notre Membre Mr. MAGERE

- . nous apprend avec beaucoup de tristesse, la perte de son premier dogue « NAMUR DE LA TEMPLERIE ».

Mr et Mme Pascal LE RUN - Larue - Keralain - Plounez - 22500 PAIMPOL - Tél. (96) 20.99.39

- . Nous informent que l'étalon recommandé TURBO DE LA VALLÉE DES MYRTHES (Narvick de Carjegu x Priscilla des Hauts de la Vallée des Myrthes) a sailli le 16.10.84 la femelle PERLE DE LA TEMPLERIE (Midas du Val de l'Amitié x Ferina vom Klevchen) à Mr ROPERCH - 21, rue Mme de Sévigné - 56100 Lorient

A l'Elevage DES BORDS DU GRAON - Affixe DU CHAMP DES DAMES à Mme MARIONNEAU - 8540 SAINT VINCENT SUR GRAON - Tél. (51) 40.95.78

- . La femelle arlequine TANIA DU CHAMP DES DAMES (Ch. B. Ondo de la Templerie x Netty de la Forêt de Kayserberg) saillie par l'étalon de l'Elevage SMART DE LA FORET DES GRANDS CHENES (petit fils de Diamant Oxland des Terres de la Rairie x Lady von den Hochwiesen) a mis bas le 18.9.84 : 5 chiots. Ont été gardés 1,1 arlequins et 1,1 noirs.
- . La femelle arlequine GLORIA VOM HAUSE GECO (Dago vd Birken Au, Yvonne vom hause Geco) saillie par l'étalon de l'Elevage SMART DE LA FORET DES GRANDS CHENES a mis bas le 19.9.84. Ont été gardés 2,1 arlequins.
- . La femelle arlequine RACHEL DU CHAMP DES DAMES (Oxland des Terres de la Rairie x Nocturne de la Tour des Alans) saillie par l'étalon de l'Elevage SMART DE LA FORET DES GRANDS CHENES a mis bas le 6.8.84. Une femelle arlequine a été gardée.
- . La femelle fauve ROXANE DE LA ROCHECOMBE (Nankin des Terres de la Rairie x Nursy des Terres de la Rairie) saillie par l'étalon de l'Elevage ROULIO DU CHAMP DES DAMES (Ch. IB Phale des Terres de la Rairie x Ch. B Madian des Terres de la Rairie) a mis bas le 3.6.84. Ont été gardés 3,4, tous fauves.
- . La femelle fauve ROSI DU CHAMP DES DAMES, sœur de Roulío, a été saillie par l'étalon fauve OUKASE DU CHAMP DES DAMES (Urgo de la Templerie x Irma des Fauvelles) appartenant à Mme WOLF - L'Héraudet - 85000 La Roche sur Yon, a mis bas le 25.7.84. Ont été gardés 2,1 fauves.
- . Reste à l'Elevage VOLNIA DU CHAMP DES DAMES, fille de Rachel et de Smart. Chiots disponibles.

*A l'Elevage DU CHATEAU DE TERREFORT à Mr BOURILLON B. - 33710 TEUILLAC
Tél. (57) 64.31.25*

- . ONDO DE MOURRE FRAIS (Voir Rub. Etalons Rec.) et TEEVA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE (bientôt Lice Rec.) sont heureux de vous faire savoir que leur fils VANDORG, mâle arlequin, restera avec eux.

Nos Membres Linba et Maria Teresa CALVALGABO STIEPCEVIC - 01012 CAPRANICA - VT - Italie

- . qui viennent de recevoir l'Affixe « D'ARNOLFO DI FRANCONIA » nous informent qu'en Septembre seront prêts, oreilles coupées, 6 beaux chiots enfants du bringé TZAR DES TERRES DE LA RAIRIE, fils de Carlo v. d. Haaburg x Ramona du Gui de la Michardièrre et de Bettina von Harlekin, fauve, fille de Liban des Terres de la Rairie x Thora v. Harlekin). Ce sont 4 mâles bringés, 2 femelles fauves, très beaux.
- . Le Champion Français LESBOS DES TERRES DE LA RAIRIE a sailli avec résultat la lice bleue LAIKA VON TRABERSUH. Mise bas : moitié de septembre.
- . SABRINA DU CLOS TEMPLERIE, bringée, sœur jumelle du Bds Shaïr, vient d'être saillie par TZAR, bringé, des TERRES DE LA RAIRIE.
- . TIGA IMPERIAL, arlequine, vient d'être saillie par XANDER IMPERIAL. Ils ont en commun le père Xander v. d. Nürburg.
- . BIRGITT V. HARLEQUIN, bringée a été saillie par le bringé ERLKONIK INDIOS DELL'ARMIDA
- . OLIVIA V. TRABERSUH, bleue, a été saillie par CARLOS DES TERRES DE LA RAIRIE, bleu.

*A l'Elevage DELLE ACQUE CELESTI, via Gieve - 7 Pontinvrea (Savona) - Italie à Mme Emilia BRUZZO
Tél. 019/705023*

- . Nous fait savoir les succès obtenus avec des Dogues au Championnat du Club Italien à Galliane di Mugelle (Florence) : IRA DELLE DUE DRAGHE (bleu) Championne du Club (Ch. Belle Delle Due Draghe x Ch. Dera dell'Amola) - ESTÉE DELL ACQUE CELESTI dite ETOILE (arlequine) - Jeune Championne du Club (Ch. Otto v. Kopfelgrund x Ch. Sharade del Lasne Stellato) - FIPHIE DELLE ACQUE CELESTI (bringée) - Espoir S.I.A. 1984 - Ch. It. Repr. du Club Patis de l'Aygues River x Sexy de l'Aygues River) - GORION DELLE ACQUE CELESTI (noir de bleu) - Espoir S.I.A. 1984 - Meilleur sujet absolu dans sa classe, toutes couleurs réunies (Ch. Ringo de l'Aygues River x Ch. du Club Ira delle Due Draghe) - GALASSIA DELLE ACQUE CELESTI (noir de bleu) Sœur de portée de Gorion) Espoir S.I.A. 1984.
- . On attend les bébés de ENAIS DELLE ACQUE CELESTI (noir d'Arlequin) sœur de portée de Estée - saillie par le Ch. du Club - Ch. d'Italie, Jeune Ch. du Monde PETER DE L'AYGUES RIVER (Arlequin) à Melle Amelia MURANTE.

- . Est entrée à l'Elevage : la femelle noire à manteau BIMBA DI TOR LUPARA - Producteur Mme PIERMARINI Facella - Rome - dite BIBA (Ch. du Club, Ch. d'Italie Bramina di Tor Lupara x Tarquinie di Tor Lupara) BIBA est une petite fille du Ch. du Monde Miko de Mourre-Frais.
- . Restent aussi à l'Elevage les femelles : GAIA et GEMMA DELLE ACQUE CELESTI (Noires de bleus) sœurs de portée de GORION et GALASSIA et la petite IPHIGENIE DELLE ACQUE CELESTI, née le 20.3.84 par le Ch. It. du Club repr. Patis de l'Aygues River x Sexy de l'Aygues River.
- . A l'Elevage, sont disponibles pour saillies :
 - Ch. It. Ch. du Club OTTO V. KEPFELGRUND (Arlequin)
 - Ch. It. Ch. du Club Ch. Repr. PATIS DE L'AYGUES RIVER (Bringé)
 - SILVER DE L'AYGUES RIVER (Bleu)

*A l'Elevage DE LA GRISONNIERE à Mr et Mme C. MAUDRICH - Moulin de l'Ecluse - 89150 St VALERIEN
Tél. (86) 88.60.98*

- . RAQUEL DE LA GRISONNIERE, saillie par SCOTCH DE LA GRISONNIERE à Mme GENOIT, a mis bas une portée de 7 chiots.
- . SISKI DE LA GRISONNIERE, saillie par SCOTCH a mis bas une portée de 3 chiots : 1,1 noirs, 0,1 arlequin.
- . TIRZA DE LA GRISONNIERE, arlequine, saillie par RUFFUS DE LA GRISONNIERE, noir, a mis bas une portée de 0,3 noirs.
- . PAQUITA DE LA GRISONNIERE, saillie par SCOTCH DE LA GRISONNIERE a mis bas 0,3 noirs, 3,1 arlequins.
- . SUNDY DE LA GRISONNIERE, saillie par TENOR DU MONBAS DE LA VALTERIE, étalon de l'Elevage, a mis bas 3 chiots : 1,1 fauves, 0,1 bringée.
- . SAIDA DU CLOS TEMPLERIE, saillie par TENOR a mis bas 2 bringés : 1,1.
- . TAMONÉE DE LA GRISONNIERE, noire de bleue, a été saillie par RAIN DES TERRES DE LA RAIRIE à Mr MERAT
- . TAMARA DE LA GRISONNIERE a été saillie par TIROL DE LA GRISONNIERE
- . PUCE DE LA GRISONNIERE a été saillie par TIROL
- . TIROL a sailli TOSCANI DE CARJEGU à Mr KOWALSKI
- . TENOR DU MONBAS DE LA VALTERIE a sailli ULLA DU DOMAINE DE PEN DUICK à Mme de la MORINIÈRE, qui a mis bas 5 chiots : 1 mâle fauve, 2 mâles bringés, 2 femelles bringées.
- . TROIKA DE LA GRISONNIERE a été saillie par le Champion de France RUDOLF DE LA HAUTE FOUGERE à Mme de la MORINIÈRE
- . Est entré à l'Elevage l'Étalon arlequin KOLLO VOM LINDENKRUG fils de Kimbo Harlekin x Jette v. d. Haardburg - 95 cm au garrot - Frère du Bundessieger et Ch. d'Allemagne Ingo von Lindenkrug.

A l'Elevage de LA BENJAMINE à Mme MAUNDER - PORTRON Véronique - L'Oreille en Pointe - Quartier de la Tresque - 13170 LES PANNES MIRABEAU - Tél. (42) 02.81.21 ou 02.60.14

- . La femelle noire SARAI DE MOURRE FRAIS a mis bas le 5.9.84 une portée de 2,2 noirs par l'étalon arlequin mi sang américain TENOR DE GALDEBRUNE à Mr Marcel BAUX.
- . La lice noire de bleu TANIA DU VALLON DE FONT RENAUD (Reska des Terres de la Rairie x Granit Rausch von Rhamm) a été saillie par l'étalon bleu TANIT DE PRÉ DES CHAUMES (Ch. Octave des Fauvelles x Ch. Nirvana du Pré des Chaumes) à Mme MONGEOIS le 7.10.84
- . La lice bleue FARAH RAUSCH VON RHAMM a été saillie par l'étalon bleu TANIT DU PRÉ DES CHAUMES à Mme MONGEOIS le 12.10.84
- . La lice fauve TARA DE MONTBRIEN (Ch. B. Orloff des Fauvelles x Reedy de Montbrien) a été saillie par l'étalon bringé THÉSÉE DU CLOS TEMPLERIE à Mr CHOISY le 9.10.84.

*A l'Elevage DE MONTBREUIL à Mr EPIVENT Loïc - - Le Moulin de la Chaussière - 22510 SAINT TRIMOEL
Tél. (96) 42.72.08*

- . La femelle bleue TRACY DE CARJEGU (Lucky vom Schlachtensee x Réjane de Carjegu) a été saillie le 5.10.84 par le Champion de France 82, Champion du Club 83 RAMSES II DE CARJEGU à Mr et Mme LAFON

*A l'Elevage de SIFFLE MISTRAL à Mr et Mme VALETTE - Chemin d'Aigues-Vives - 30470 AIMARGUES
Tél. (66) 88.04.84 (le soir)*

- . Cause mutation professionnelle, à céder femelles jeunes et adultes. Sujets reproduction et d'exposition.

*Nos membres Mr et Mme GAUVRIT Renaud - La Mare-Saligny - 85170 BELLEVILLE/VIE
Tél. (51) 41.14.92*

- . Nous signalent que leur étalon ONDO DE LA TEMPLERIE, mâle noir, a sailli la femelle PEARL, arlequine à Mr MAILLET - Elevage du Domaine du Lattay - 49 Beaufort en Vallée.

*A l'Elevage DES GORGES DE FRANCHARD à Mme MASSON - Chezelle 03140 CHANTELLE
Tél. (70) 56.68.14*

- . La femelle arlequine REHA DES GORGES DE FRANCHARD saillie par le mâle arlequin SAMBO DES GORGES DE FRANCHARD a mis bas le 3.9.84 une portée de 0,3 arlequins et 2,1 noirs. Chiots disponibles.

A l'Elevage de GOAZILEC à Mr Y. D. BODILIS - Gorreguer Traon Elorn - Loperhet - 29213 PLOUGASTEL DAOU-LAS - Tél. (98) 07.01.49

- . La femelle noire SARAH DE L'AYGUES RIVER (Number One des Terres de la Rairie x Nera de l'Aygues River) saillie par le Champion du Monde, Champion de France, Champion du Club, bleu, NARSES DES TERRES D'EMPIRE, a mis bas une portée de 12 chiots, 1,2 noirs, 3,6 bleus. Chiots disponibles.

- . La femelle bringée KATJA VON DER BITZ (Quai von der Bitz x Daisy von der Bitz) a été saillie par UKASE DU CLOS TEMPLERIE, 1er Exc. Cl. Ouverte, mâle fauve à la Nationale d'Elevage de Chambray les Tours. Naissances attendues début décembre.
- . La femelle bringée PERLA DE L'AYGUES RIVER (Manuel des Terres de la Rairie x Marika de l'Aygués River) a été saillie par le reproducteur d'élite PHALE DES TERRES DE LA RAIRIE.

Notre Membre Melle JAMES - COLOMBAT - « La Grange » - 43210 BEAUZAC
Tél. (71) 61.44.30 (le soir)

- . nous fait savoir que VAMO'S VIBRANTY, chienne bleue née en Angleterre a mis bas le 16.9.84 deux chiots mâles par RAMSES II DE CARJEGU.

Monsieur Gilles BARREDA - Elevage Amateur DELS PAISOS CATALANS

- . signale son changement d'adresse. Désormais :

LA BLANQUETE - CAVES 11510 FITOU

Tél. (68) 45.71.60

- . Sont toujours disponibles : 1,6 chiots noirs nés le 3.7.84, issus du Ch. IB. Sire Royal, du Ch. B. Kalif von der Rotburg et du Ch. IB Ramage des Caresses à la Meute.
- et VILAFRANCA, adorable femelle noire née le 9.01.84, issue du Ch. B. Ch. IB et Mondial Mike de Mourre Frais, du Ch. B. , Ch. IB Ténor de Mourre Frais, du Ch. IB Ramage des Caresses à la Meute et de la Ch. Esp. Maïa de Testarouman.
- . Les deux étalons recommandés de l'Elevage PIRATE DU MOMBAS DE LA VALTERIE et SIRIUS DE TESTAROUAN, se déplacent pour les saillies.

A l'Elevage d'EQUERVAL - Grand Rullecourt - 62810 AVESMES LE COMTE
Tél. (21) 48.40.59

- . La femelle fauve PRESCY D'EQUERVAL, fille de Youri de la Commune a été saillie par l'étalon TAGORE D'EQUERVAL à Mr DEKEUKELAERE
- . La femelle noire OPHELIE DE MONTBRIEN, sœur du Champion Nitsir, a été saillie par l'étalon arlequin FELS VON DER NURBURG à Mr WEINGART (Allemande)

Notre Membre Mr DENEUX Pascal - Le Martinet - St Mesmin - 85700 POUZANGES
Tél. (51) 91.33.98

- . A vendre : 3 chiots Dogue Allemand - Fauves - 2 femelles - 1 Mâle née le 30.4.84 - Prix : 2 500,00 F. Inscrits LOF.

Notre Membre Monsieur Jean-Claude MARLETTE - 83, Avenue de Marinville - 94100 ST MAUR
Tél. (1) 883.38.86

- . Nous informe de la saillie de RUFUS DU CLOS TEMPLERIE sur PRINCESSE DE LA HAUTE FOUGERE à Mme de la MORINIERE - 197, rue Royale - 94370 Sucy-en-Brie - Tél. (1) 590.55.22
- . Sont nés 10 chiots. 7 laissés à la mère : 1 mâle fauve - 1 mâle bringé - 2 femelles fauves - 2 femelles bringées.

Nos Membres Monique et Jean-Pierre BOUILLARD - 1, rue Pasteur - 54116 TANTONVILLE
Tél. (8) 352.43.24

- . Ont le plaisir de porter à notre connaissance que leur chienne JAIS DES FAUVELLES a été saillie par THYBUS DU MONT TOISÉ.

A l'Elevage du DOMAINE DU LATTAY - Rue de Lattay - Brion - 49250 BEAUFORT EN VALLEE
Tél. (41) 57.60.44

- . Monsieur et Madame MAILLET vous informe de l'arrivée de
- TALLES DE LA FORET DE KAYSERSBERG, lice noire née le 29.6.82
- URSULA DE LA FORET DE KAYSERSBERG, lice fauve masquée née le 13.2.83
- . Viennent de naître de notre lice arlequine PEARL x ONDO DE LA TEMPLERIE - Ch. de France à Mr et Mme GAUVRIT, 4 chiots, 2 arlequins et 2 noirs.

A l'Elevage DE LA PIERRE DU ROY à Melle Chantal BRISON - Aubie Espessas - 33240 St ANDRÉ DE CUBZAC
Tél. (57) 43.37.97 (le soir ou week-end)

- . Chantal BRISON a le plaisir de vous annoncer sa ré-installation à Aubie-Espessas.
- . A la PIERRE DU ROY, les femelles Ch. B. et IB 82 PSYCHOSE DE LA PIERRE DU ROY, Bundessiegerin 81 - PSYCHÉE DE LA TEMPLERIE et son fils bringé FARRICK DE GARABA par le Ch. GLENNE V. FERNDORTAL.
- TIFANY DE LA PIERRE DU ROY (Ch. Psychose de la Pierre du Roy x Ch. Glenn v. Ferndortal)
- REA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE, bringée, sœur de la Ch. Ruby, a été saillie le 11.7.84.
- . Cède : 2 femelles en âge de reproduire : une fauve et une bringée. Excellentes origines.
- 4 chiots, 1 mâle fauve, 3 femelles bringées sont nés le 10.9.84. Leur mère Réa de la Templerie de Gourdole, très grande femelle bringée est la sœur de la Ch. Ruby.

A l'Elevage Amateur DE LA CHATELLERIE à Mr Jean-Jacques GELLIBERT - 22, rue de Verdun - Domaine de Frigères - 33850 LEOGNAN - Tél. (56) 21.00.67

- . THORA DE LA CHATELLERIE - Bringée (Printz de la Templerie x Oxyd de la Pierre du Roy) a mis bas le 5.10.84 une portée de 11 chiots. 3,3 fauves et 4,1 bringés par le Champion de France, Ch. du Club et Ch. Int. PHALE DES TERRES DE LA RAIRIE

. SALIES DES CHEVALIERS SANS PEUR - Fauve - (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Orphane des Terres de la Rairie) a mis bas le 16.10.84, une portée de 8 chiots : 5,3 fauves par le Champion de France, Ch. du Club et Ch. Int. SCIPION DE LA CHATELLERIE.

*Notre Membre Madame MONGEOIS - Hameau de Thouzon - 84250 LE THOR
Tél. (90) 22.15.81*

- . a le plaisir de vous faire savoir que son Etalon TANIT DU PRÉ DES CHAUMES a sailli :
 - RUBY DE L'AYGUES RIVER, lice bleue, à Madame GRANDI de BOUC BEL AIR. Sont nés 1 mâle et 1 femelle bleus.
 - IDA VON MESPELBRUNN, lice noire de bleu, à Monsieur FRIEDL, éleveur amateur à Graz (Autriche). Sont nés 2 mâles noirs, 3 mâles et 1 femelle bleue.
 - TANIA DU VALLON DE FONT RENAUE, lice noire de bleu, à Madame MAUNDER - PORTRON, Elevage de la BENJAMINE, aux Pennes Mirabeau - Chiots à retenir au (42) 02.81.21 ou 02.60.14
 - FARAH RAUSCH VON RAHMM, lice bleue, à l'Elevage de La Benjamine à Mme MAUNDER. Naissances attendues début décembre 84.

Notre Membre Mr. KELEKIAN - Tél. (7) 823.17.42 (le soir)

- . nous informe que SAYAT-NOVA DE MOURRE FRAIS, Etalon Arlequin de 3 ans, pedigree, bonne santé, père plusieurs fois champion, très joueur, affectueux, recherche fiancée dans région Lyonnaise.

INFORMATIONS RELATIVES AUX RADIOGRAPHIES DE DYSPLASIE

Les propriétaires amenés à faire procéder à des radiographies en vue du dépistage de la dysplasie voudront bien préciser à leur vétérinaire que leur demande concerne des radiographies dites « officielles », seules radiographies qui permettent d'établir une interprétation correcte et complète, et d'éviter les fraudes.

Ces radiographies sont au nombre de deux, de dimensions 30 x 40 cm ou 35 x 35 cm ; l'une est appelée « membres en extension », l'autre « membres en flexion ». Dans la première, les membres sont parfaitement étendus vers l'arrière et parallèles, leur bord antérieur et la rotule orientés vers le haut ; dans la seconde, les membres sont repliés et fortement fléchis vers l'avant, la cuisse formant un angle de 30° environ avec l'axe général du corps, le bassin demeurant étendu sur la colonne vertébrale. Le bassin comme les membres, doit demeurer symétrique.

Le film porte de façon indélébile :

- le nom du chien
- le tatouage
- la date de naissance
- la date de la radio
- le nom du vétérinaire
- le côté droit et gauche

Les radios devront être adressées au Professeur COULON - Ecole Nationale Vétérinaire - MARCY L'ETOILE 69260 CHARBONNIERES LES BAINS

Au DOGGEN CLUB de FRANCE doit être adressé un chèque de 60 F. pour frais de lecture.

Age minimum au moment des radios : 15 mois.

*A l'Elevage des HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES à Mr PINI J. P. - Trevoazan Saliou Prat 22140
Tél. (96) 35.83.20*

- . La lice bleue RENA DES FAUVELLES (Liane x Nodal) a été saillie par l'étalon de l'élevage PETROV DES TERRES DE LA RAIRIE
- . La lice bleue, URANE (Pharis des Terres de la Rairie x Pétula) a été saillie par l'étalon recommandé TANDGER DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES à Mr et Mme LE MINOUX. Sont nés 10 très beaux chiots bleus - 7 élevés sous la mère. 2 disponibles.
- . La lice bringée OSSY VON DER BITZ (Ch. Quai von der Bitz x Ch. Ultra von der Bitz) va être saillie par TAO DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES (Narvick de Carjegu x Priscillia des Hauts de la Vallée des Myrthes) à Mme KERVISIT.
- . Est gardée à l'Elevage VALESKA DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES (Priscillia x Siam de la Templierie)
- . Est entrée à l'Elevage SILLY DES TERRES DE LA RAIRIE (Phale x Phrance)

*Notre Membre Mr LE MINOUX Claude - Route de Lannion - Plouisy 22200 GUINGAMPS -
Tél. (96) 43.85.46 ou 43.86.89*

- . nous informe que son étalon recommandé TRANDGER a sailli :
 - SARAH DU DOMAINE DE CERCOEUR à Mme MAILLET
 - URANE à l'Elevage de Mr PINI

*A l'Elevage de LA TEMPLERIE DE GOURDOLE à Mr Yves-Marie MERAT et Mme Dominique DORNIC
Tél. (73) 80.19.14*

- . L'étalon bringé - Sigle A - SEABORG DU CLOS TEMPLERIE a sailli :
 - la lice fauve TSARINE DU MOMBAS DE LA VALTERIE à Mr KOWALSKI
 - RUBY DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE, lice fauve, à l'élevage, Champ. de l'Euro DDC. du Lux.
 - UNDINE DU CLOS TEMPLERIE, lice fauve, à l'élevage.
- . L'étalon noir RAIN DES TERRES DE LA RAIRIE a sailli la Lice bleue SWELEN DE PARADI'S PARC à Mme MOCZINSKI
- . La femelle Arlequin ROMA DE LA TEMPLERIE, saillie par l'étalon arlequin TENOR DE GALDE BRUNE à Mr Marcel BAUX, a mis bas 3,0 arlequins et 0,1 noire.

ETALONS REPRODUCTEURS D' ELITE A (6 points)

(COUT : 50 Frs par An)

MALES FAUVES

MANAGER DES TERRES DE LA RAIRIE - (Ch. du Monde Vulkan des Terres de la Rairie x Ch. IB Vahiné des Terres de la Rairie) né le 28.8.76 - Titres : Ch. du Club Jeune en 1977 - Bundessieger Jeune en 1977 - Champion du Monde à Berne 79 - Ch. de France et du Club - Prop. : Mme BAKAR - La Frisonnette Auzelles - 63590 CUNLHAT - Tél. 1 par 95.91.11 - Prod. Mme PINCEMIN MERAT.

PHALE DES TERRES DE LA RAIRIE - (Méphisto de la Templerie x Ch. IB Vahiné des Terres de la Rairie) né le 24.1.79 - Titres : Ch. du Club 80 - 81 - Ch. de France 81 - Ch. Int. 81 - Product. et Prop. Mme PINCEMIN MERAT - 63570 JUMEAUX - Tél. (73) 96.14.74.

MALES BLEUS

NARSES DES TERRES D'EMPIRE - (Ch. du Monde, du Club, de France et Int. Sire Royal x Verveine des Terres de la Rairie) Titres : Ch. du Club Jeune 79 - Ch. du Monde Jeune 79 - Ch. du Club, Ch. de France 80 - Ch. du Monde 81 - Propr. et product. Mr LAFON - Tél. (53) 71.67.16.

LICES REPRODUCTEURS D' ELITE B (5 points)

PARZÉ DE LA TEMPLERIE - (Midas du Val de l'Amitié x Ferina v. Klevchen) - Huit produits notés Excellent en Spéciales avec 2 étalons différents. à Mme J. MERAT - Le Jaunet - 03110 SERBANNES - Tél. (70) 56.51.86 - Prod. Mme MERAT.

ETALONS RECOMMANDÉS - SUJETS D' ELITE (4 points) - Titre + Radio

SHAIR DU CLOS TEMPLERIE - Mâle fauve - (Phale des Terres de la Rairie x Parzé de la Templerie) né le 19.9.81 - Champion de France 83 - Champ. du Club 83 - Bundessieger 83 - Euro DDC Sieger 83 - Prop. Mr SOUCHAL Claude - Hôtel des Sources - 63240 LE MONT DORE - Prod. Mme J. MERAT - Le Jaunet 03110 SERBANNES.

SCIPION DE LA CHATELLERIE - Mâle fauve (Ch. B. - Ch. IB et Bundessieger 78 Manfred des Fauvelles x Oxyd de la Pierre du Roy) né le 11.2.81 - Champ. de France 82 - Champ. du Club 82 - Champ. International - Prod. et prop. Mr GELLIBERT - 22, rue de Verdun - Domaine de Frigères - 33850 LEOGNAN - Tél. 16 (56) 21.00.67

Ch. Int. RUFUS DU CLOS TEMPLERIE - Mâle bringé - (Midas du Val de l'Amitié x Manda des Hauts de Costes) né le 24.8.80 - Champ. de France 82 - Champ. du Club 82, 83 et 84 - Prop. Mr MARLETTE J.C. - 82, Av. de Marinville 94200 St MAUR - Tél. (1) 883.38.86 - Prod. Mme J. MERAT - Le Jaunet - 03110 SERBANNES.

Ch. Int. RUX CONNY DE MOURRE FRAIS - Mâle arlequin - (Ch. Jewels du Domaine de l'Empereur x Java de Mourre-Frais) - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A - à Mr BAUX Marcel - Quartier St Roch - 13115 SAINT PAUL LEZ DURANCE - Tél. (42) 57.40.91.

RUDOLPH DE LA HAUTE FOUGERE - Mâle arlequin - (Nicky du Mombas de la Valterie x Noyce de la Bréonnière) Radio Sigle A - Champion de France et International - Prop. Mme de la MORINIERE - 197, rue Royale - 94370 SUCY EN BRIE - Tél. (1) 590.55.22 après 16 h.

ONDO DE LA TEMPLERIE - Mâle noir - Radio Sigle A - (Luigi du Mont Simon x Nadia de la Forêt du Grillouty) - Champion de France 81 - Ch. du Club 82 - Prop. Mr GAUVRIT - La Mare Saligny - 85170 BEL-LEVILLE SUR VIE - Tél. (51) 41.14.92 ou 94.01.74

SCHWANN DE PARADI'S PARC — Mâle bleu — (Ch. B. Al, Fifty One von Haus Fresena x Prima d'Equerval) né le 6.4.81 — Champion de France et Euro D.D.C. Sieger 1983 — radio Sigle A — Prop. et prod. : Mme MOCZINSKI — St Hilaire de la Côte - 38260 LA COTE St ANDRÉ — Tél. (74) 20.23.45

OLAF DES VAUTRES DES MONTS DE FLANDRES — Mâle bleu — Sigle A — Champion International — (Yacky v. Offenstadt x Viora des Alans de la Huboise) Prod. et prop. : Mr COFFIN — Metz en Couture — 62124 BERTINCOURT.

SURCOUF DU VAL DE L'AMITIÉ — Champion du Club et de France 1983 — Prod. et prop. : Mr WOLF — 205, route de Strasbourg — 57070 METZ — Tél. (8) 763.38.46.

LICES RECOMMANDÉES — SUJETS D' ELITE (4 points)

Ch. PERLANE DES TERRES DE LA RAIRIE — Radio Sigle A — (Méphisto de la Templerie x Ch. Vahiné de la Templerie) née le 24.1.79 - Championne de France, du Club, du Monde 81 — Championne International Prod. et prop. Mme PINCEMIN MERAT — Jumeaux 63570 BRASSAC

Ch. REINE DU CLOS TEMPLERIE — Radio Sigle A — Arlequine — (Nitta de Mourre-Frais x Oryx de la Templerie) née le 25.9.80 — Championne de France - Prod. et prop. Mme MERAT J. — Le Jaunet — 03110 SERBANNES.

SARAH DES TERRES DE LA RAIRIE — Radio Sigle A — (Phale des Terres de la Rairie x Raphaël du Gui de la Michardièrre) - Champ. de France 84 - Prop. : Mr UGLIEGA — 11, rue des Messages - 13800 ISTRES

ULM DES PETITES VERNIERES — Radio Sigle A — (Phale des Terres de la Rairie x Ch. Pales de Loutraki) — Champ. du Club et Ch. de France 84 — Prop. Mme PINCEMIN LABROUSSE — Jumeaux — Prod. Mrs Perrin-Pousset.

LICES RECOMMANDÉES — 3 Exc. + Radio

TANIT II DE TESTAROUMAN — Grande lice noire née le 18.02.82)Radja d'Anneruf x Nefertiti de Testarouman) Contrôle anti-dysplasie en date du 9.7 - Agréée pour l'Elevage - Petite fille du Ch. B. et IB Varus de Cassiopée - Madrid 83 : 3ème Exc. (Le Mare) - Lyon 83 : 4ème Exc. (Baux) - Lunel 83 : 3ème Exc. (Dubois) - Prod. Mr E. Hocquard - Prop. Mr Gilles BARREDA — Elevage Amateur DELS PAISOS CATALANS — La Blanquette - Caves 11510 FITOU — Tél. (68) 45.71.60

SPLEEN DES TERRES DE LA RAIRIE — Radio Sigle A - (Phale des Terres de la Rairie x Raphaëla du Gui de la Michardièrre) née le 23.9.81 - 2ème Exc. R. CAC (Lunel) - La Bourboule - Madrid - Prod. et prop. : Mme PINCEMIN — Jumeaux 63570 BRASSAC LES MINES

ROXANE (Lara du Cœur des Andes x Ony de Paradi's Parc) née le 15.8.82 - Radio Sigle A - 6 Excellents à Monsieur CHEVALIER — 4, rue des Cardoux - 69360 SEREZIN DU RHONE — Tél. (7) 802.14.17

ETALONS RECOMMANDÉS

Nous rappelons à tous nos membres que les mâles DOGUES ALLEMANDS ayant obtenu trois fois l'EXCELLENT en « SPÉCIALES » (Juges Spéciaux) peuvent être classés dans les « ETALONS RECOMMANDÉS ». En faire la demande avec la liste des récompenses obtenues. Nous rappelons également à nos membres qu'un examen des hanches est nécessaire pour l'insertion dans cette rubrique depuis le 1er Janvier 1978 — (Classe II)

COUT : 50 Francs par AN pour la liste des Etalons recommandés — (5 lignes maximum)

FAUVES ET BRINGES

ORIEN DU CASTEL DE LA MICHODIERE - Bringé (Ch. du Monde Larno du Castel de la Michodière x Jelfa du Castel de la Michodière) - DH Sigle A - CAC à Tarbes (Dr Bérenger) - CAC à Périgueux (M. Baux) - 4ème Exc. à Bordeaux (Mme Pincemin) à Mr et Mme VALETTE - Route de Nîmes - 30470 AIMARGUES - Tél. 16 (66) 88.04.84.

ROLPH DES FAUVELLES - Né le 2.04.80 (Nixon des Fauvelles x Mandragore des Terres de la Rairie) - Contrôle anti-dysplasie du 01.8.83 - Agréé pour l'Elevage - Sigle A - Nombreux Exc. CAC juges spéciaux - à Mr. GOUY - 65, Bd. Bassière - 75017 PARIS - Tél. (1) 228.66.82

SHANE DU DOMAINE DE L'EMPEREUR - (Ch. I. B. Phale des Terres de la Rairie x Nussidora du Domaine de l'Empereur) - Fauve doré à masque noir - Petit-fils des champions internationaux Opal v. Harlequin et Steff de Tapendiola) Contrôle du Prof. Coulon du 8.02.83 - Sigle A - Aucun signe de dysplasie - Plusieurs CAC et R. CAC - Adresse : 89, rue de l'Assomption - 75016 PARIS - Tél. 525.13.32 ou DOGGENHAGEN - Le Houx - Vieux Pont 61150 - Tél. 16 (33) 35.20.74

TURBO DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES - Mâle bringé - Né le 7.10.82 (Narvick de Carjegu x Priscilla des Hauts de la Vallée des Myrthes) - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A - Meilleur Puppy à Lunel 83 - Deb's Cup 83 (Courtrai) - et nombreux Excellents - CAC et R. CAC en France et à l'Etranger en Spéciales - à Mr Pascal LE BRUN - Larue Keralain - 22500 PAIMPOL - Tél. (96) 20.99.39

SALTO DU CASTEL DE LA MICHODIERE - Mâle fauve doré - (Olgorat de la Templerie x Neva du Castel de la Michodière) LOF 027595/03760, né le 16.5.81 - Contrôle anti-dysplasie du 17.11.83 - Sigle A - Nombreux Exc. CAC sous juges spéciaux - A Mr Antoine DANIEL - Auvillars sur Saône - 21250 SEURRE - Tél. (80) 26.96.72

ARLEQUINS ET NOIRS

RICCI DU DOMAINE DE L'EMPEREUR - Né le 15.9.80 - Etalon 95 cm au garrot (Ch. Jeff d'Ericeira x Ch. I. B. Jaffna du Domaine de l'Empereur) à Mr JARRY Christian - 64, rue de Renans (Le Déluge) - 60790 VALDAMPIERRE - Tél. 481.23.37 - Bon reproducteur - 1er Exc. CAC Magny les Compiègne - 1er Exc. CAC - CACIB Lille - 1er Exc. CAC Champagne Ardennes - Exc. R.CAC - R.CACIB - Exc. CAC Dieppe - Exc. CAC - CACIB Beauvais - 2ème Exc. R.CAC Eu DDC et Eurodogshow à Courtrai 1er Exc

ONDO DE MOURRE-FRAIS - Arlequin pur - Né le 13.4.78 (CH. Mike de Mourre-Frais x Linda de Mourre-Frais) Sigle A obtenu 26 Exc. (28 Expo dans 5 pays sous 15 juges dont 15 CAC et Rés. et 7 CACIB et Rés.) à Mr BOURILLON - Elevage du Château de Terrefort - 33710 TEUILLAC - Tél. (57) 64.31.25

PIRATE DU MONBAS DE LA VALTERIE - Noir - (Ménélas du Val de l'Amitié FCI x Jouvence du Monbas de la Valterie FCI) - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A - Petit-fils du Ch. I. B. Sire Royal et du Ch. B. Kalif von der Rotburg - Prod. Mr Kowalski - Prop. : Mr Gilles BARREDA - Elevage Amateur Dels Paisos Catalans - La Blanquette - Caves - 11510 FITOU - Tél. (68) 45.71.60

SOCRATE DES GORGES DE FRANCHARD - Mâle noir - (Orest des Terres de la Rairie x Onyx II des Gorges de Franchard) - Né le 25.7.81 - Contrôle anti-dysplasie du 4.11.83 - A 15 mois : C.O. 1er Exc. Marseille 82 (M. Levron) - Nice 83 : Exc. (Perricone) - Montrond 83 : 2ème Exc. - Lyon 83 : 1er Exc. CAC (M. Baux) - Le Puy 83 : 1er Exc. - à Mr et Mme TOURNON - 17 bis, Chemin de Paradis - 42400 ST CHAMOND - Tél. (77) 29.68.86.

ONYX DE PARADI'S PARC - Noir - Fils et petit-fils d'arlequins - Radio Sigle A - Onyx en 2 ans a participé à 14 expositions et a obtenu 13 1er prix Exc. CAC et un 2ème prix Exc. R.CAC ainsi que 3 CACIB et 3 R.CACIB. Il a été jugé par 11 juges spéciaux différents. A Mme MOCZINSKI - St Hilaire de la Côte - 38260 LA COTE ST ANDRÉ - Tél. (74) 20.23.45.

RADIAN DU CLOS TEMPLERIE - Noir d'arlequins - Né le 25.9.80 par Orix de la Templerie (Maik du Monbas de la Valterie x Jeunesse des Terres de la Rairie) et Nitta de Mourre-Frais (Tenor de Mourre-Frais x Orella v. Haus Fresena) - Contrôle le 8.11.82 - Indemne de dysplasie - Nombreux CAC et CACIB en Spéciales à Mr PHILIPPOT Paul - 87380 St GERMAIN LES BELLES - Tél. (55) 09.96.95

Etalons recommandés — Arlequins et noirs (suite)

TARSKY DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE — Né le 4.4.82 - Grand mâle noir à étoile blanche - 95 cms au garrot - LOF 029114/03930 - (Orest des Terres de la Rairie x Raia de la Templerie) - Prod. Mr MERAT Yves Marie et Mme DORNIC — Radio : Sigle A - Prop. : Mme Marcelle GUILHEM — Chemin des Pouzets - 11110 COURSON — Tél. (68) 33.58.53.

TIBURCE DES FAUVELLES — Mâle arlequin — Né le 2.6.82 — Radio Sigle A — (Ch. F. Surf des Fauvelles x Orca des Fauvelles) - 1er Exc. CAC - CACIB à St Brieuc (Mr Levron) - 1er Exc CAC - CACIB à Beauvais (Mr Mérat) - 1er Exc. CAC - CACIB à Montluçon (Mr Voilet) - 2ème Exc. R. CAC - CACIB à Hoogs-Traten (Mr Orenbuch) - 1er Exc. CAC - à St Pierre les Nemours (Mr Bernini) — 1er Exc. CAC à Troyes (Mr Voilet) — 1er Exc. CAC à Nevers (Mr Voilet) à Mr GOMBART - 3, rue du Pont d'Amour — 80100 ABBEVILLE — Tél. (22) 24.21.82.

TABOU dit TEREK DE LA TEMPLERIE — Né le 9.4.82 (Orest des Terres de la Rairie x Rhéa de la Templerie) Contrôle anti-dysplasie de Juillet 83 - Indemne de dysplasie - 1er Jeune Lyon 83 - 2ème Jeune Evian 83 - 2ème Jeune Lunel 83 - 1er Jeune Euro DDC Berchères 83 - 1er Exc. CACIB Lyon 84 à Mme Véronique GARCIA — Lespres Desonod 01300 BELLEY — Tél. (79) 81.58.09

SIRIUS DE TESTAROUMAN - Arlequin pur - Grand et puissant - Né le 26.7.81 — (Ch. Mondial Mike de Mourre-Frais x Opalia de Testarouman) - Petits fils du Ch. B. et IB Tenor de Mourre Frais et de la Ch. Esp. Mais de Testarouman et Arrière petit fils du Ch. IB Puck de Mourre Frais et du Ch. B. et IB Varus de Cassiopée - Contrôle anti-dysplasie en date du 30.8.83 - Agréé pour l'élevage - Prod. Mr. E. HOCQUARD Prop. Mr Gilles BARREDA — Elevage Amateur DELS PAISOS CATALANS — La Blanquette — Caves — 11510 FITOU.

B L E U S

TANDGER DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES - Né le 1.7.82 (Pétrov des Terres de la Rairie x Rena des Fauvelles) - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A - 2ème Mondiale Madrid 83 Cl. J. - Euro DDC Jeunes à Berchères 83 — 2ème Ch. Club à Lunel Cl. O — CACIB Poitiers — R. CACIB Nice — Nombreux CAC et R. CAC - 4 fois meilleur Dogue - 5 Exc. - Bsg. Dortmund 84 - 2ème Courtray - Lux. à Mr et Mme LE MINOUX - Route de Lannion - Plouisy 22200 GUINGAMPS - Tél. (96) 43.85.46 ou 43.86.89.

SVEN DES VAUTRES DES MONTS DE FLANDRES - Né le 10.4.81 - LOF 2.Dal 027073/03990 - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A - Nombreux Excellents France et étranger sous juges spéciaux (Olaf des Vautres des Monts de Flandres x Athena vom Offenstadt) - Prod. Mr Coffin — Prop. : Mr G. DELECOLLE - 24, rue Rabelais - 59160 LOMME.

MOULOUC DU DOMAINE DE LA MANDRAGORE dit MATZY (Iris des Alans de la Huboise x Vénus) - Bleu - Né le 2 Mars 76 - Nombreux Excellents sous juges spéciaux - Contrôle anti-dysplasie du 18.1.78 - Agréé pour l'élevage - A Mr et Mme ROBLEDO Jean-François - La Redettièrre - 14500 VIRE — Téléphone : (16-31) 68.08.80.

SATURNE DE LA FORET DE KAYSERSBERG — Etalon bleu (Apoll von der Haardburg x N'Magaly de la Forêt de Kaysersberg) - Né le 4.3.81 - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A du 19.4.83 - Nombreux Excellents CAC - CACIB en spéciales - A Mr DEBAILLEUL - Pommevic - 82400 VALENCE D'AGEN.

RHODES DU MONBAS DE LA VALTERIE - Bleu (Ménélas du Val de l'Amitié x Maty Royal de la Grisonnière) Né le 19.2.80 - Nombreux Exc. et CAC sous juges spéciaux - Contrôle anti-dysplasie : Aucun signe de dysplasie le 6.5.83 - A Mr FENECH Gérard - 4, rue Salvador Allende - 93240 STAINS — Téléphone . (1) 829.67.85 le soir après 20 h 00.

MINOS DE BOIS MAGNY - Etalon bleu - (Ch. I.B. Jahn des Alans de la Huboise x Junon de Bois Magny) à Mme DENAUX - Notre Dame de Fresnay - 14170 St PIERRE SUR DIVES - Tél. 16 (31) 20.62.29 - 12 fois Excellent en 13 expositions spéciales - Contrôle anti-dysplasie - Agréé pour l'élevage.

SFAX DU DOMAINE DE LA MARE AUX NYMPHES - LOF 27683 - Né le 10.6.81 (Nodal de la Forêt de Kaysersberg x Orose des Fauvelles) Prod. et prop. : Mr LAMOTTE J. C. — 82, Avenue Caffin - 94210 LA VARENNE - Tél. (1) 886.01.36 — Nombreux Excellents CAC et CACIB France et étranger en Spéciales.

RANTZAU DE CARJEGU - (Ch. Lothar des Terres de la Rairie x Ch. Naïka des Terrres de la Rairie) - Né le 28.1.80 - Nombreux Excellents Rés. CAC sous juges spéciaux - Prod. Mme Brajon - Prop. : Mme CHARREYRON - 19, rue Lakanal - 03100 MONTLUÇON — Tél. (70) 28.10.52 - Contrôle anti-dysplasie du 22.4 - Sigle A.

RUBRIQUE ETALONS

Pour une insertion d'un AN : 40 F. pour cett rubrique d'Etalons inscrits et confirmés.

FAUVES ET BRINGÉS

OXALIS DE SIFFLE MISTRAL — Fauve (Ch. Lutzen du Domaine de l'Empereur x Médée v. Brunnenpat) Contrôle D.H. Sige A -à Mr et Mme VALETTE - Route de Nimes - 30470 AIMARGUES — Tél. (66) 88.04.84

SYDNEY DE LA GRISONNIERE - Mâle fauve, né le 18.2.81 (Jargon von der Rotburg DD2B 77002 (Allemagne) fauve x Anja von Erbach DD2 B 74867 (Allemagne) Fauve) à Mr Aris CONARD — 21, Sentier des Larris - 94500 CHAMPIGNY — Tél. 706.62.34.

THÉSÉE DU CLOS TEMPLERIE — Mâle bringé, né le 22.6.82 (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Parzé de la Temple-rie) Jeune Champion du Club à Lunel 1983 - Prod. : Mme MERAT J. — Prop. : Mr CHOISY Guy — Chemin du Mas de Roue - 34670 BAILLARGUES — Tél. (67) 70.15.47

SHADE DE LA ROCHECOMBE - Mâle bringé - Né le 20.7.81 (Nankin des Terres de la Rairie x Nursy des Terres de la Rairie) - A obtenu en Classe Ouverte : 1er Exc. et 1er CAC à Cognac 83 (Mr Cranois) - 1er Exc. à Ro-chefort 82 (Mr Dubois) - 2ème Exc. et R.CAC à Nantes 83 (Mr Moreau) à Mme SAILLER Annie — 35, rue Foran - 17390 LA TREMBLADE - Tél. (46) 36.04.79.

SOCRATE — Mâle bringé — Né le 1er Août 1981 (Olgorat de la Templerie x Psyché du Puy de Piérencize) à Mon-sieur BALLERIA ALIGI - 4, rue de la Sucrierie - 45300 PITHIVIERS LE VIEL. — Tél. 938) 30.27.19

TITUS DE LA TEMPLERIE — Bringé — Né le 30.1.82 (Ferro v. Klevchen x Julchen v. Schilfkolben) 3 Expositions 3 fois 1er Excellent CAC — à Mme BEKARET - St Loup de Fribois - 14340 CAMBREMER — Tél. (31) 63.10.21

ARLEQUINS

TIBURCE DES FAUVELLES — Mâle arlequin - né le 2.06.82 - (Surf des Fauvelles x Orca des Fauvelles) - Classe Jeune Bruxelles 83 : 1er T.B. (Mr Orenbuch) - Cl. Jeune Liège 83 : 2ème T.B. (Mr Bernini) - Cl. Jeune Mons 83 1er T.B. (Mr Dubois) - Euro DDC Show de Berchères - Cl. Jeune : 3ème T.B. (Mr Moreaux) - Cl. Ouverte Rue 83 : 2ème Exc. (Mr Voilet) - Beauvais 4ème Exc. (Mr Sertelet) - Caen 4ème Exc. — (Mr Voilet) - Hoogstraten 83 : 2ème Exc. R.CAC - R.CACIB (Mr Orenbuch) à Mr GOMBARD Richard - 3, rue du Pont d'Amour - 80100 ABBEVILLE - Tél. (22) 24.21.82.

BLEUS

CARTER VON T'SEYENHOF (Lord du Val de l'Amitié x Alina de Lathuy) Champion du Doggen Club Belge (Mr Orenbuch) - R. CACIB Venlo (Mr Dubois) - à Mr COFFIN - Rue de la Fontaine - Meteren - 59270 BAILLEUL.

OBELIX dit ORFF DES PETRELS - Mâle bleu, né le 2.8.78 (Lothar des Terres de la Rairie x Love des Pétrels) - LOF 2 D. Al. 021115/02764 - à Mme JURÉDIEU Nadine - 94, Rue Edouard Vaillant - 95870 BEZONS - Tél. 076.30.05 - Prod. Mr Ozannes J. Jacques - 18350 NERONDES.

STCHAKO DU CHANT DE L'AUBE - Grand mâle bleu foncé, né le 15.8.81 (Tango v. Agricola x Yanka v. Agricola) Contrôle anti-dysplasie du 25.5.83 - Sigle A - à Mme DEBONO - BOURSIAC - La Mare aux Buis - 78720 DAMPIERRE - Tél. (3) 461.79.61 et 461.00.47

TANIT DU PRÉ DES CHAUMES — Bleu — (Ch. Octave des Fauvelles x Ch. Nirvana du Pré des Chaumes) né le 16.6.82 Ch. du Club à Lunel 83 Cl. Jeunes - 9 Exc. CAC ou Rés. sous 9 juges sifférents — à Mme MONGEOIS Hameau de Thouzon - 84250 LE THOR — Tél. (90) 22.15.81

SHAITAN DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES — Bleu — Né le 28.10.83 (Petrov des Terres de la Rairie x Rena des Fauvelles) 1er Exc. Bellagio C. J. — 1er T. B. Bordeaux à Mr Robert PHILIPPE — Le Ranch Trecey - 50220 DUCEY — Tél. (33) 58.51.52

GRILLE DE SÉLECTION DE LA S. C. C. pour le DOGGEN - CLUB de FRANCE

- 1 Pt **CONFIRMATION** : (TAN compris) — Test d'Aptitudes Naturelles.
- 2 Pts **CONFIRMATION 1er CHOIX** : pour les sujets ayant obtenu Exc. en nationale d'élevage + Test d'Aptitudes Naturelles — TAN.
- 3 Pts **JEUNES** : Ayant obtenu 3 Exc. Classe Jeune dont un en Nationale d'Elevage + radiographie des hanches.
- 4 Pts **SUJETS RECOMMANDÉS** : Sujets d'Elite : Titre + Radio.
- 5 Pts **REPRODUCTEUR D'ELITE B** : Sujets radiographiés ayant produit 8 descendants Excellent (Juge spécial).
Les mâles avec 3 femelles différentes.
Les femelles avec 2 mâles différents.
- 6 Pts **REPRODUCTEUR D'ELITE A** : Sujets d'élite (titre homologué) radiographiés ayant produit 8 descendants Excellent (Juge spécial)
Les mâles avec 3 femelles différentes.
Les femelles avec 2 mâles différents.

* * * * *



**1^{re} méthode pour la
FRANCE
des CENTRES
HARVEY** membre
S.P.A.

Tél. (3) 476.52.58

vous indiquera l'adresse du centre desservant votre région

PARIS - YVELINES - EURE-ET-LOIR - EURE - VAL D'OISE - HAUTS DE SEINE - VAL DE MARNE
ESSONNE - SEINE-MARITIME

**DRESSAGE
EDUCATION**

GARDE
PEUREUX

DÉFENSE
AGRESSIF

OBÉISSANCE
ABOYEUR

SPÉCIALISTE DOGUES — DOMICILE — GROUPE — PARTICULIER

PENSION

**SIMPLE OU
EDUCATIVE**

**BOXES CHAUFFÉS, 2 HECTARES BOISÉS
SERVICE VÉTÉRINAIRE**

**FORMATION MAÎTRES - CHIENS et
EDUCATEUR en PSYCHOLOGIE CANINE**

Adresse courrier : La Maladrerie de POISSY - 78300

LES HAUSSES IMPORTANTES DES MATIERES PREMIERES ET
L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE TIRAGES DU « TRAIT D'UNION »
(PRES DE 1.100 EXEMPLAIRES PAR NUMÉRO) NOUS OBLIGENT A PORTER A :

385,00 Frs

LE PRIX DE LA PAGE ILLUSTRÉE DE PHOTOS DE DOGUES.

* * * * *

CHANGEMENT D'ADRESSE :
POUR TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE, JOINDRE LA SOMME DE 5,00 Frs

DOGGEN – CLUB DE FRANCE

Madame MÉRAT – Le Marais du Jaunet
Serbannes 03110 ESCUROLLES
Téléphone : (70) 56.51.86

Secrétaire : Madame J. MÉRAT – Le Marais du Jaunet
Serbannes 03110 ESCUROLLES
Téléphone : (70) 56.51.86

Imprimé par COPIE EXPRESS – 11, rue Pasteur – 03200 VICHY

Prix du numéro : 10 Francs – Directeur de la Publication : Madame MERAT M.